

# TOUT A I N

## PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision du PLU est lancée



## Inondations

Des travaux en prévision



## Environnement

Des arrêts de bus sécurisés



## Festival d'humour - saison 3

# Bigard fait exploser de rire le centre Innovance



Votre fleuriste à Villieu

**Ô Bonheur des fleurs**  
Offrez des fleurs  
c'est du bonheur

Tél. 04 37 86 50 41

Livraison à domicile

**Aux Délicatesses**  
TRAITEUR

04 74 61 43 09

auxdelicatesses01@orange.fr  
www.auxdelicatesses-traiteur.fr

Toutes distances  
Dispense d'agrément  
N° A : 2013-4053

1242 ch. de la masse  
01800 Villieu Loyes Mollon

Sommaire

**Camping Claire Rivière**  
Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre



Emplacements  
Location de mobile home  
en week-end,  
à la semaine

04 74 61 93 00  
06 07 45 04 74

CLAIRE RIVIERE

Conception, création  
et entretien  
d'espaces verts

Engazonnement, Débroussaillage  
Tonte  
Plantation, Taille et Élagage  
Pavage et Maçonnerie Paysagère

**HORIZON VERT**

Bastien NUGIER  
06 22 56 67 65

Arrosage automatique

Conception, création et entretien d'espaces verts  
HORIZON VERT - 36, rue Montaplan - 01800 Villieu Loyes Mollon - Tél 04 74 37 01 38

**Entreprise de maçonnerie**



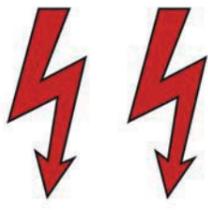
s.a.r.l. **J. MENAND**  
Fondée en 1959

Restauration • Rénovation • Neuf

**BÂTIMENTS INDUSTRIELS**

1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLIEU  
Tél. 04 74 61 02 85 - eric.menand@wanadoo.fr  
www.maconnerie-menand.fr

**Electricité**



s.a.r.l. Entreprise  
**Serge JUENET**

L'engagement  
total pour  
la qualité

**TEL : 04 74 61 35 14**  
FAX : 04 74 61 30 88

640 rue Neuve  
01800 RIGNIEUX LE FRANC



Retrouvez le Tout en Ain  
sur :  
[www.mairievlm.fr](http://www.mairievlm.fr)

**Tout en Ain :**  
Magazine d'information municipale de  
Villieu Loyes Mollon.

Propriété d'édition :  
Mairie de Villieu Loyes Mollon

Directeur de la rédaction :  
Éric Beaufort (maire)

- Rédactions communales :  
Les associations
- Rédactions municipales et autres :  
Les élus
- Infographie, photos\* :  
Serge THÉBAULT (maire adjoint)

\* sauf mention



**3 Edito**

**4 Evénements**  
Le divertissement selon Le Comité des Fêtes !.....5  
**Le Festival d'humour Saison 3**.....6  
**50<sup>e</sup> tournoi de foot du Mollon Omni-Sports (MOS)**.....8  
Commemoration du 11 novembre 1918  
1918-2018 le centenaire de l'armistice .....10  
Jumelage : Un séjour très intéressant.....12

**14 Associations**  
Association Gymnastique Volontaire (AGV).....14  
Retraite Sportive de VLM.....15  
Nouveau à VILLIEU LOYES MOLLON .....15  
Club Rencontre de VLM : Mais quelle énergie !!!.....16  
Viva La Musica .....19  
Art et Culture.....19  
Côtiers Meximieux - VILLIEU .....20

**21 Aide et Solidarité**  
l'ADMR : Une expérience nationale de plus de 70 ans .....21  
Les missions de l'Office National  
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.....22

**24 Commune**  
Personnel communal .....24  
Bibliothèque municipale : Une année pleine d'émotions.....26  
**Du nouveau dans notre école**.....27  
La vie des seniors .....30  
Urbanisme : Des projets et un nouveau PLU  
pour répondre aux besoins .....33  
**Entretien des cimetières :**  
**entre mauvaises herbes et obligations** .....34  
Entretien et embellir notre commune :  
les deux mots d'ordre des services techniques .....35  
Luttons contre le vandalisme et l'incivilité et  
restons vigilants à la sécurité de tous !.....37  
**Amélioration de nos voiries :**  
**Une programmation jusqu'en 2020** .....38  
Équipement public.....40  
Merci la ComCom ! .....40  
Deux commissions très actives .....41

**42 Environnement**  
Le SR3A, Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses  
Affluents .....42  
Etat des eaux superficielles du Toison en 2018  
(station de Villieu) .....44  
Lutte contre l'ambrosie : 2018, la tendance à la baisse  
des pollens se confirme ! .....44  
Appareils à combustion, chauffage d'appoint,  
groupe électrogène : attention danger ! .....45

**46 Vie communale**  
**Révision du PLU** .....46

**48 Infos pratiques**  
Liste des associations.....48  
Commerces & Services .....49  
Assistants maternelles .....50  
Tarifs communaux .....51  
Horaires d'ouverture de la mairie.....54  
Arrêt du réseau téléphonique.....55  
Ordures ménagères et tri sélectif.....56  
Calendrier des collectes sélectives 2019 (sacs jaunes) .....56  
**Collecte des ordures :**  
**Qu'est-ce que nous payons ?**.....57  
Calendrier des fêtes 2019 .....58

**60 Etat-Civil**



**P.6**  
Une explosion de rires



**P.8**  
50<sup>e</sup> tournoi de foot pour le MOS



**P.27**  
Du nouveau dans notre école



**P.34**  
Entretien de nos cimetières



**P.38**  
Amélioration de nos voiries



**P.46**  
Révision du PLU



Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le "Tout en Ain" vous permettant ainsi de découvrir les réalisations communales de l'année écoulée et les projets pour l'année commencée, mais aussi ceux qui les mettent en œuvre, je veux parler de notre personnel municipal. Vous trouverez également les contributions de nos très nombreuses associations, vous permettant ainsi de découvrir leurs activités et peut être, d'avoir envie de les rejoindre. J'en profite pour remercier l'ensemble des présidents d'associations et leurs bureaux pour leur implication dans la vie communale, contribuant très largement au dynamisme de notre collectivité. Le monde associatif est, en effet, un ciment permettant d'intégrer au mieux les nouveaux arrivants, toujours nombreux sur notre secteur.

La fin d'année 2018 et le début 2019 ont été marquées par le mouvement des gilets jaunes, encore d'actualité aujourd'hui. Compte-tenu de l'ampleur de ce mouvement et devant les difficultés rencontrées par le gouvernement, les maires sont redevenus, à cette occasion, un lien indispensable entre la population et l'Etat.

A ce titre, nous avons mis en place, à la demande du Président de la République, un cahier de doléances et de propositions destiné à favoriser la parole de nos concitoyens. Ouvert à l'ensemble de la population, qui avait la possibilité de l'alimenter, soit directement à la mairie, soit par courrier ou par mail, ce document a reçu une vingtaine de contributions dont celle du conseil municipal.

Nous avons également organisé, le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019, une soirée consacrée au grand débat. A cette occasion, nous avons fait appel à l'Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Ain (ADAMA 01) pour organiser les échanges sur les thèmes proposés : l'organisation de l'Etat et des services publics, démocratie et citoyenneté, la fiscalité et les dépenses publiques et enfin la transition écologique. Je remercie Messieurs Bernard LOBIETTI et Bernard RAVOIRE, respectivement président et vice-président de l'ADAMA 01, pour leur animation qui a permis un débat de qualité où la trentaine de participants a pu s'exprimer dans un climat d'écoute et de respect mutuel. Un document récapitulant les contributions de chacun a été transmis à la préfecture en même temps que le cahier de doléances.

Ce qui est important dans ces périodes perturbées et conflictuelles, c'est de ne pas tomber dans la violence et la

destruction des biens privés et collectifs. Il est à souhaiter que les réunions de concertation et d'échange, permettent à notre pays de retrouver la sérénité nécessaire ; le chaos ne résoudra aucun problème et bien au contraire, tout ce qui a été cassé et détruit, devra être réparé aux frais des contribuables, donc de nous. A nos dirigeants aussi de bien écouter les messages qui leurs seront remontés par les maires ruraux, afin que la politique de recentralisation, initiée par la loi NOTRE, soit inversée et que nos élites parisiennes s'inspirent un peu des réalités de nos territoires, où elles n'ont, pour beaucoup d'entre elles, jamais mis les pieds.

Pour revenir à des sujets plus pragmatiques et locaux, certains travaux évoqués dans les articles que je vous invite à découvrir, sont déjà engagés. Il en est ainsi de la station d'épuration de Mollon pour une livraison programmée fin d'année, des travaux de voirie, notamment Montée des Mas, également à Mollon mais aussi de l'installation des 3 jeux d'enfants qui devraient être praticables d'ici quelques jours.

Concernant un autre sujet qui alimente cette fois-ci nos débats départementaux, la fibre optique est enfin programmée sur notre territoire. Les études devraient donc être réalisées fin 2019 pour une mise en œuvre sur le premier semestre 2020. Nous avons reçu les responsables du SIEA à ce sujet qui nous ont confirmé ces éléments ainsi que la réalisation d'un fibrage anticipé pour l'école, les entreprises industrielles et la mairie. En attendant, une responsable d'Orange que nous avons également reçue, nous a informés que 98 % de notre territoire était éligible à la 4G Home qui peut être une solution intermédiaire, en attendant la fibre. Je conseille donc aux personnes intéressées de prendre contact avec leur fournisseur d'accès.

En attendant cette communication à "la vitesse de la lumière", je vous invite à découvrir, de façon plus traditionnelle, ce nouveau numéro du magazine municipal, fruit du travail de la commission communication que je remercie pour son implication.

Bonne lecture.



Eric BEAUFORT  
Maire

# Le divertissement selon Le Comité des Fêtes !

Grand Prix Cycliste de Villieu Loyes Mollon



Feu d'artifice du 13 juillet



Soirée théâtre avec la troupe : "Les Compagnons de la Violette"



Photos Compagnons de la Violette

Fête des lumières avec visite du Père Noël



Fête de la musique



# Le Festival d'humour de Villieu Loyes Mollon

Saison 3

- Proposé par :
- le Comité des Fêtes
  - AC Prod
  - la municipalité



Comme vous pouvez le constater, le Comité des Fêtes organise bon nombre d'événements sur la commune (Grand Prix cycliste de VILLIEU LOYES MOLLON, soirées théâtre, fête de la musique, soirée du 13 juillet, festival d'humour, fête des lumières, ...). Cela représente énormément de travail et de préparations et pour que vous profitiez de toutes ces festivités, toute l'équipe du Comité suit une recette très élaborée : un gros morceau de maintenance, une louche de montages et de démontages, une cuillère à soupe de transports de matériels, une bonne pincée d'installations. Mais pour que vous puissiez apprécier toutes ces réjouissances à leur juste valeur, il faut assaisonner tout cela d'un peu d'huile de coude, d'une pincée d'organisation, d'un soupçon de coordination et d'une généreuse cuillerée de bonne volonté. Mais le secret de cette recette, c'est d'ajouter durant toute la préparation un filet de bonne humeur.

A chaque événement, les membres du Comité des Fêtes, des associations, comme le Sou des écoles par exemple, apportent une part de ces ingrédients. Il faut donc les remercier sans oublier les agents municipaux pour leur dévouement et leur participation.



Photo MOS

## Déjà le 50<sup>e</sup> tournoi de foot du MOLLON OMNI-SPORTS !!

Qui aurait pu imaginer, il y a 50 ans, alors que notre pays, cher au président Charles de GAULLE, était dans la "chienlit", que le MOS verrait, en ce 23 mai 1968, dans le petit village de MOLLON, le jour de son 1<sup>er</sup> tournoi de FOOTBALL à 6 ? Certes, ce n'étaient pas d'irréductibles gaulois mais tout simplement des passionnés de football comme M. et Mme BURJOURD, leur fille Renée PERDRIX qui décidèrent, au sein du MOS, de créer une section foot et son tournoi de six, très en vogue dans ces années-là. Pourtant tout ne fut pas de tout repos. Il fallut trouver les joueurs, concilier tout cela avec le tennis de table (certains joueurs pratiquant les 2 disciplines) et bien entendu, faire avec la rivalité des clubs locaux de football ! Et celui de VILLIEU !!! Il faut se souvenir qu'à cette époque, nos deux villages étaient des communes indépendantes.

Il suffisait d'en parler avec le regretté René BRISON ou encore maintenant avec Jean MENAND, les responsables du club de foot de VILLIEU à cette époque et les anciens du MOLLON OMNI-SPORTS pour retracer cette épopée. Que d'anecdotes racontées, toutes aussi savoureuses les unes que les autres mais aussi que d'amitiés et de bons souvenirs vécus toutes ces années ensemble.

Comme le soulignait Éric BEAUFORT, notre maire "Avec le MOS il y a toujours 50 ans de quelque chose à fêter" et cette année cela n'échappa pas à la règle, il nous fallait marquer l'évènement.

Cette année, c'était donc le 10 mai 2018.

Toute l'équipe du MOS, chargée de la gestion de la partie football depuis plusieurs semaines, s'était mise au travail. Il fallait marquer l'évènement, faire participer les joueurs, enfin les remercier de leurs participations car pour certains, il ne faut plus compter leur nombre d'années de présence au tournoi, nos archives en témoignent.

28 équipes s'affrontèrent dont 2 entièrement féminines et plusieurs mixtes. Après une première sélection en phase de poule, les 2 premières de chaque poule se retrouvèrent en "ligue des champions", les 2 suivantes, en "ligue Europa". Toutes les équipes présentes furent récompensées et dotées d'une médaille souvenir de cet évènement.

Les vainqueurs de cette 50<sup>e</sup> édition furent, en "ligue des champions", les "CUCUCUTE RENFONLU" de PRIAY (vainqueurs en 2016) contre les "BAGUETTES" (vainqueurs en 2017). En "ligue Europa", "L'OLYMPIQUE DE CEILLES" sortit vainqueur contre le "FC LIBERTATAIRE".

Cette année, il nous faut saluer l'exemplarité de chacune des équipes présentes : aucun débordement, pas d'esprit de revanche ou une quelconque rancœur, le beau jeu, le fair-play, le respect de l'autre étaient de mise, toutes ces valeurs chères au MOLLON OMNI-SPORTS. En cela, le 50<sup>e</sup> tournoi fut exemplaire. Mille mercis à toutes et à tous pour ce bon moment et votre participation. Comme chaque année, la priorité était donnée au 50<sup>e</sup> tournoi de foot mais le concours de pétanque eut lieu.

57 doublettes s'affrontèrent tout au long de la journée et c'est la doublette FLORENT et MICKAEL de MEXIMIEUX qui s'imposa.

Malgré une météo mitigée et le froid présent, le MOSLAND ne désemplit pas. Cette année, nous avons mis en place une nouveauté ; c'est autour d'un jeu en bois géant, fabriqué par une équipe composée de Henry et Christian PUTELET, Michel DEBENEY et décoré par L'atelier de SARDINE de MOLLON, que petits et grands se retrouvèrent. Bien entendu, la structure géante de Gilles était au rendez-vous ainsi que la maquilleuse.

Enfin, une grande Tombola fut organisée sous forme d'enveloppes, toutes gagnantes. Plus de 300 lots étaient mis en jeu pour le bonheur des petits comme des grands. Des maillots de foot et de rugby dédicacés, des ballons et d'autres équipements sportifs, des jeux et des jouets, du petit électroménager, de l'outillage, etc. le tout, gracieusement offert par tous les partenaires qui nous soutiennent ; un grand merci à eux.

Sur un stand était présent l'équipementier sportif "J'équipe2" qui présenta son savoir-faire et pour ceux qui le souhaitaient, ils repartaient avec un maillot collector du 50<sup>e</sup> tournoi de foot. Merci à lui de son soutien.

Quant à la restauration, la buvette et autres ateliers crêpes, glaces : ceux-ci tournèrent à plein régime, ne laissant aucun répit à tous nos bénévoles. Encore une belle performance cette année, merci à eux.

Enfin, cette année, c'était au tour du Comité de Jumelage de VILLIEU LOYES MOLLON de se déplacer en République TCHEQUE, depuis de très nombreuses années le MOLLON OMNI-SPORTS entretient des relations amicales avec nos amis de DOBRICHOVICE. Nous aurions souhaité leur présence en cet évènement et partager celui-ci avec eux.

C'est donc à Claude FESTAZ que nous avons confié la lourde tâche de leur renouveler toute notre amitié et c'est accompagné de médailles souvenir du 50<sup>e</sup> tournoi et d'un message que Claude fit part de notre déception et des regrets de leur absence.

Rendez-vous cette année le jeudi 30 mai 2019 pour notre 51<sup>e</sup> tournoi de football et la journée du MOLLON OMNI-SPORTS.

Malheureusement, nous n'avons pu organiser notre concours de pétanque prévu au mois de septembre, nous nous en excusons auprès de tous mais des évènements et l'absence de bon nombre de membres de notre équipe nous imposèrent ce choix.

Voilà, encore une année bien remplie, maintenant place à l'avenir. Peut-être y aura-t-il encore des 50 ans à fêter !!!

Bonne lecture, le président du MOLLON OMNI-SPORTS, Christian RIBOTTI.

# Commémoration du 11 1918-2018 le centenaire

# novembre 1918 de l'armistice

Le 11 novembre 2018, VILLIEU LOYES MOLLON célébrait le centenaire de la victoire de la "Grande Guerre" et honorait ses 58 soldats morts pour la France.

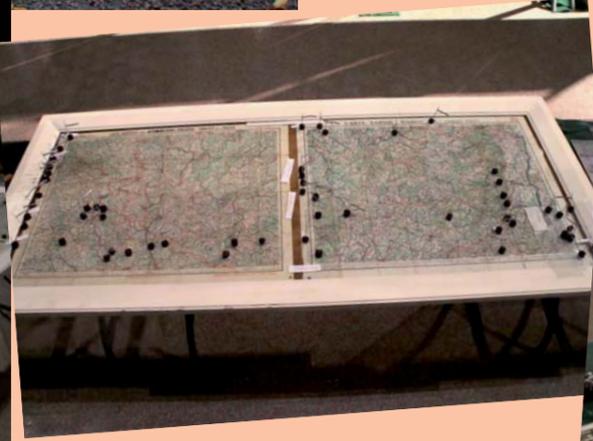
Pour cette occasion toute particulière, la chorale "Viva La Musica" était renforcée par des chanteurs volontaires et les enfants de l'école du Toison pour créer une "Chorale citoyenne". Dirigée par Philippe DELEURENCE et accompagnée par l'Ensemble Musical de VILLIEU LOYES MOLLON, elle a interprété avec brio La Marseillaise et l'Hymne des Fraternalisés.



A l'issue de la cérémonie, vous avez pu apprécier l'exposition proposée par Annie BERLAND, conseillère municipale. Elle présentait à cette occasion, une multitude de documents, de lettres, de carnets de guerre et de nombreux objets, prêtés par les habitants et issus d'une longue recherche de deux ans dont une grande partie au sein des archives municipales.

Une projection était également proposée, intégrant la lecture des lettres d'un poilu, originaire de Mollon. Les enfants de l'école du Toison ont également participé avec la confection d'une fresque composée de bleuets et de coquelicots.

Bravo à Annie BERLAND et à tous les bénévoles qui ont contribué à cette très belle exposition.



# Jumelage : Un séjour



Photos Comité de Jumelage

En mai dernier, nos Amis Tchèques de DOBRICHOVICE avaient préparé, pour la délégation, un programme intéressant, comme d'habitude, présenté au cours du buffet d'accueil.

## Jeudi

Consacré à une visite de PRAGUE à partir de la colline de PETRIN, jadis carrière de pierres et vignes. Charles IV a fait ériger un rempart autour incorporant cet espace à la ville. C'est un des plus grands parcs puisqu'il descend jusqu'au centre-ville. Au sommet se trouve la Tour métallique, édifiée lors de l'Exposition Jubilaire de PRAGUE en 1891. Inspirée par la Tour EIFFEL qui avait été très remarquée à l'Exposition Universelle de PARIS, en 1889 par un groupe de touristes Tchèques. Haute de 64 mètres elle a été plantée à la même altitude que celle de PARIS. En haut des 299 marches, elle offre une vue panoramique de Prague, de la campagne et par temps clair, on peut voir jusqu'à 100 km. Après la visite du musée, descente à travers un parc verdoyant, lieu privilégié des habi-



tants de PRAGUE et des touristes qui y trouvent calme et repos, loin de la foule. Puis, arrivée au centre-ville très animé avec le Château, la cathédrale, la vieille ville, le pont Charles, les touristes et les étudiants. Après un périple de 8 km, nous avons pu apprécier les plats locaux dans un restaurant typique de la vieille ville, en dégustant la célèbre bière tchèque. L'après-midi a été plus calme avec visite-croisière sur la VLTAVA, rivière qui permet de voir cette grande ville de façon différente, d'apprécier les divers ponts et dans une ambiance plus calme.

## Vendredi

Départ pour NIZBOR (2 100 habitants) en Bohème-Centrale, au bord de la BEROUNKA, à 33 km au sud-ouest de PRAGUE. Ce village accueille depuis 1846 la cristallerie RUCKL, une des plus belles de la Bohème qui associe dans ses activités les produits contemporains et les produits d'héritage ancien en respectant tradition et racines. La fusion du verre, la mise en forme par les souffleurs s'effectuent de façon artisanale, requérant une par-



# très intéressant



faite maîtrise de la matière. La finition par la gravure des motifs traditionnels qui mettent en valeur le niveau supérieur de cet art. On est admiratif devant la précision des

hommes et des femmes qui maîtrisent parfaitement les disques diamant pour obtenir une décoration exceptionnelle. Dans l'après-midi, changement de panorama avec la visite d'une ferme-musée, encore en activité pour quelques temps. Les anciens ont pu reconnaître les vieux outils utilisés par leurs parents et grands-parents. L'aménagement des locaux d'habitation des personnes, contigus avec ceux des animaux, était celui qui existait chez nous, au siècle dernier.

La soirée se terminait chez l'habitant autour d'un barbecue où chacun faisait cuire son repas dans un brasier, façon feu de camp.

## Samedi

Journée dans les familles avec petit déjeuner pris au marché du village. Il s'agit d'une tradition locale. Chacun déguste une omelette sur la pelouse et fait son marché, sur les bords de la BEROUNKA. Les enfants sont pris en charge par des jeunes filles qui leur font faire des activités ; c'est un moment de convivialité sympathique où tous goûtent également des gâteaux avec un verre de vin ou de jus de fruit. Puis chaque famille a continué sa journée avec la famille hôte (Château de KARLSTEIN, barrage sur la VLTAVA ou retour à PRAGUE).

## Samedi soir

Soirée "officielle" au château où une formation musicale et un chœur de femmes nous offraient une très jolie prestation de bienvenue.

Après les interventions des deux Maires et Présidents de Comité de Jumelage, Petr HAMPL remettait à chaque membre de la délégation de VILLIEU LOYES MOLLON un petit coffret contenant un bouchon de carafe en cristal joliment ciselé.

Eric BEAUFORT offrait à nos hôtes un cadre avec la copie d'un plan de VILLIEU LOYES MOLLON datant de 1866. Ce plan fait apparaître la ligne de chemin de fer et la route impériale de LYON à GENEVE. On y voit également la rivière d'Ain, les BROTTAUX et le port de LOYES.

Le Président du MOS avait délégué Claude FESTAZ



pour remettre des médailles d'or du 50<sup>e</sup> tournoi de foot. Elles ont été remises à l'équipe féminine de DOBRICHOVICE, à monsieur le Maire et à Jiri GEISSLER, Président du club de foot et gardien de l'équipe masculine.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet très apprécié.



## Dimanche

Inauguration d'un monument en granit pour marquer l'amitié Franco-Tchèque. Ce bloc, œuvre d'un artiste local, a été érigé à proximité de l'érable offert par VILLIEU LOYES MOLLON il y a 17 ans.

Ce fut l'occasion d'évoquer les 100 ans de la création de la République Tchèque et l'anniversaire de la victoire de la France sur l'Allemagne en 1918. La fin de la matinée s'est terminée par la visite du complexe sportif de 5 ha, très bien entretenu et offrant aux spor-



tifs un outil extraordinaire qui pourrait rendre jaloux certains de nos clubs.

Après le repas, toute la délégation a remercié nos hôtes et a exprimé le désir de les recevoir au printemps 2019.

## Dernières infos :

Petr HAMPL a été réélu Maire pour 4 ans Vaclav KRATOCHVIL reste au comité de jumelage mais passe le relais à : Eva SKVOROVA, nouvelle Présidente.

# Association Gymnastique Volontaire (AGV)

L'association de gymnastique volontaire de Villieu Loyes Mollon, vous propose des cours pour toutes et tous dans une ambiance conviviale, chaque pratiquant pouvant évoluer à son rythme.



Une partie de nos marcheurs du lundi.

**MARCHE SPORTIVE**  
Un cours de MARCHE SPORTIVE, venez découvrir les sentiers de la commune et de ses environs, rendez-vous le lundi matin 8h30 sur le parking de la mairie.



Echauffement d'un cours de STEP

**STEP CARDIO**  
Un cours de STEP CARDIO que vous soyez débutants ou confirmés avec Isabelle le lundi de 19h à 20h.



Photos Gymvolontaire

**CROSS TRAINING**  
Un cours de CROSS TRAINING plus dynamique et plus soutenu qui regroupe des exercices de différentes disciplines et permet d'améliorer sa performance globale ou ses capacités physiques : force, puissance, résistance, endurance, coordination, cours le jeudi de 20h à 21h avec Romain.

**GYMNASTIQUE**  
Un cours de GYMNASTIQUE plus douce basé sur des étirements et des principes du Pilates pour une découverte de la gymnastique d'entretien, une reprise d'activité sportive ou une pratique moins agressive en cas de problème physique (mal de dos, problème d'articulations ou autre) notre animateur Romain est à votre écoute pour vous conseiller le jeudi de 19h à 20h.



Exemple de jeux en salle de détente

**GYMNASTIQUE D'EVEIL**  
De la GYMNASTIQUE D'EVEIL dans un cadre adapté pour les enfants de 3 à 6 ans animée par Céline et en présence de bénévoles de l'association pour l'encadrement.

Et une **OPERATION PORTES OUVERTES** 2018-2019  
Venez essayer les cours\* suivants aux dates proposées uniquement :

<b>LUNDI</b> 03/06 - 17/06 et 24/06	<b>Marche sportive</b>	RdV parking de la mairie	8 h 30
	<b>STEP</b>	Salle polyvalente	19 h - 20 h
<b>MERCREDI</b> 05/06 - 12/06 et 19/06 (* sur inscription par mail)	<b>Eveil corporel enfants**</b>	Salle de motricité de l'école maternelle	15 h - 15 h 45 (5/6 ans)
			16 h - 16 h 45 (3/4 ans)
<b>JEUDI</b> 06/06 - 13/06 et 20/06	<b>Gym douce</b>	Salle polyvalente	19 h - 20 h
	<b>Cross training</b>		20 h - 21 h

\*Prévoir une tenue adaptée, une bouteille d'eau et une serviette.

**Inscriptions possibles à partir de janvier 2019**  
Tarifs et horaires sur le site de la mairie, pour tout renseignement contactez-nous : [gymvolontaire-001183@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-001183@epgv.fr)  
Présidente Mme Yvette Faure : 06 83 24 44 48

## Nouveau à VILLIEU LOYES MOLLON

**Pratique hebdomadaire à la Maison pour Tous de Mollon**  
Tous les mardis à 18 h 30



Un rôle essentiel dans la prévention et la correction de troubles physiques et psychologiques

Nous sommes tous tendus et stressés par le quotidien. Mais nous sommes tous motivés à ne pas nous laisser aller.

Pour apprendre à se détendre et faire circuler l'énergie qui est en nous, Chantal PINARD, professeur de Qi Gong à VILLIEU LOYES MOLLON, nous donne les clés de cet Art de Vivre.

"La pratique du Qi Gong consiste au travail des souffles-animateurs de l'Être- afin de préserver la Vie qui est en nous par la pratique d'exercices chinois de santé et de longévité, ainsi que par la connaissance de la diététique".

Pas d'inquiétude à avoir, Chantal ne parle pas d'Arts Martiaux, mais tout simplement de mouvements et de postures qui n'ont d'autre but que de faire "bailler" les articulations afin que les liquides circulent mieux.

"De cette manière, nous pouvons rentrer en résonance avec l'Univers visible et invisible, afin d'être en parfaite harmonie avec celui-ci. Pour obtenir un résultat, il faut travailler tous les jours, car c'est goutte à goutte que l'eau perce la pierre."

Le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Il aide chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire et à retrouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique.



Cet Art de Vivre est accessible à tous et à tout âge de la vie et il ne nécessite pas de conditions physiques particulières. Depuis 1992, l'Association "Corps et Souffles, Qi Gong" et Chantal PINARD participent à la diffusion et la transmission du bien-être par le moyen "d'outils" que vous apportera la pratique du Qi Gong.

**Stages & Ateliers :**  
Ils sont organisés chaque trimestre, dans le prolongement de la pratique hebdomadaire et sont aussi destinés aux personnes extérieures souhaitant découvrir l'activité de Qi Gong. (Apprentissage de Formes de Qi Gong, Beauté-Bien-être, Diététique, Naturopathie, Calligraphie Chinoise, Marche Consciente et Marche Afghane, Feng Shui, Géobiologie pourront être proposés par des professionnels de leur activité)

**Renseignements et inscriptions :**  
Chantal PINARD - Enseignante Diplômée FEQGAE-QGUP  
Mobile : 06 10 84 89 15  
Email : [info@corpsetsouffles.org](mailto:info@corpsetsouffles.org) - Site : [www.corpsetsouffles.org](http://www.corpsetsouffles.org)

Photos association

## Retraite Sportive de VLM

La Retraite Sportive de VLM vous permet de pratiquer la marche et/ou la gymnastique douce.

Réservé aux personnes âgées de plus de cinquante ans et sans aucun esprit de compétition, ce club est fait pour préserver votre santé par une activité physique régulière.

Pour 2018, les animateurs ont encadré plus de 90 sorties, ce qui représente environ 1 000 km pour un randonneur assidu. De la Côtère au Bugéy en passant par la Dombes et la Plaine de l'Ain, beaucoup de chemins ont été empruntés dans la bonne humeur.

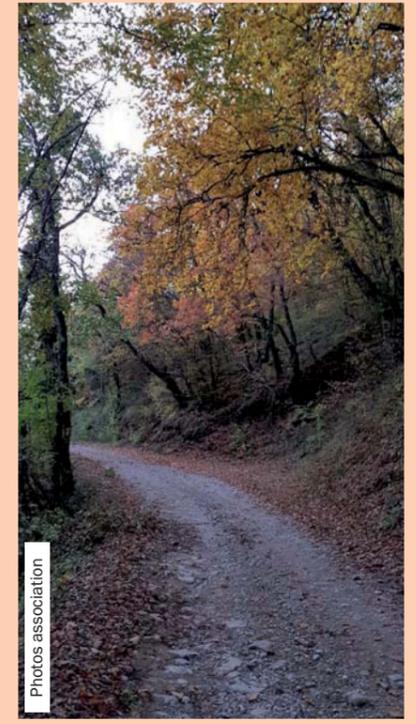
On note quelques annulations de sorties du lundi ou du vendredi dues au mauvais temps : pluie, avis de tempête, canicule.

En complément, le club propose une séance de gymnastique le mardi matin.

Nous communiquons sur la commune par le biais du site Internet de la mairie dans lequel on trouve l'organisation de l'association et l'adresse du blog. Ce blog montre de nombreux moments de nos randonnées.

Venez vous aérer sur : [www.rsvlm.blogspot.fr](http://www.rsvlm.blogspot.fr)

François SEEMANN



Photos association

# Club Rencontre de VLM : Mais

# quelle énergie !!!

L'année 2018 a débuté par notre assemblée générale le 11 janvier à la Salle Polyvalente.  
Composition du nouveau bureau :

- Président : .....Jack TAILLAND
- Vice-présidente : .....Monique PAGE
- Trésorière : .....Blanche LANDRY
- Trésorière adjointe : .....Monique MILLARD
- Secrétaire : .....Jeanne BEAUFORT
- Secrétaire adjointe : .....Eliane COGNAC.

Ensuite le "goûter des rois" s'est déroulé dans la bonne humeur. Nous avons terminé l'année avec 100 adhérents. Certains se retrouvent tous les jeudis après-midi aux "Ecoreuils".

### Belotes coincées

Pour l'année 2018 nous avons organisé quatre concours internes les jeudis après-midi qui ont eu du succès. Nous avons également organisé deux concours ouverts à tous : le 4 mars avec 44 doublettes et le 18 novembre avec seulement 38 doublettes.

### Journées publicitaires

La première a eu lieu le 1<sup>er</sup> février à l'Auberge du Burgy en Saône et Loire ; elle était organisée par la Société Pro'confort France. 28 personnes étaient présentes.  
La seconde, le 5 septembre avec repas grenouilles et balade sur le Canal de Savières. Sortie organisée par Bleu Voyage. 40 personnes présentes dont 24 de VLM.

### Sorties repas

Nous avons organisé deux repas (préparés par le traiteur "Aux Délicatesses") dans la salle des "Ecoreuils" : le 15 février tartiflette et le 18 octobre choucroute. Une quarantaine de personnes à chaque repas.



Voyage en Corse (photo Club Rencontre)

Le 15 mars nous sommes allés chez "France" à Bublanne. Nous étions 39 personnes à profiter de cette journée. Le 14 juin repas au "Saint Rémois" toujours réussi avec 45 personnes. Le 5 juillet repas au Camping "Claire Rivière" de Villieu avec la paella traditionnelle pour les 50 participants.

### Deux sorties organisées par le CCAS :

**Le 27 avril** : visite guidée de l'Abbaye d'Ambronay. 13 adhérents du club ont participé à cette visite très intéressante.

**Le 29 août** : visite guidée de la soierie de Jujurieux. Beaucoup d'explications ont été données aux participants lors de la visite du site. 22 adhérents du club participaient à cette 1/2 journée.



Escapade en Ardèche (photo Club Rencontre)

Déjeuner à Lamastre. Et l'après-midi visite de la cité du chocolat Valrhona. 49 personnes ont participé à cette journée agréable et gourmande

### Voyage en Corse

Du 19 au 26 mai séjour à Taglio au Village des Isles. Site de vacances très agréable. Plusieurs excursions étaient prévues :

- Bonifacio, site incontournable avec la croisière d'1 h
- Corte, ancienne capitale de la Corse
- Le Cap Corse, avec ses villages perdus et sa côte sauvage et découpée
- Calvi, deuxième ville touristique de l'île avec sa citadelle
- Saint Florent, principale station balnéaire du Nebbio
- les vieux villages de la Castagniccia.

Les 38 participants ont été ravis de leur voyage et ont apprécié la beauté de la Corse.

### Repas de Noël

Notre traditionnel repas de Noël a eu lieu le 14 décembre au Centre Innovance.

Repas toujours succulent servi par le traiteur "Aux Délicatesses". 75 participants. 1 adhérent de 60 ans - 4 de 70 ans - 4 de 80 ans et 1 de 90 ans ont été fêtés et ont reçu un cadeau. Un bouquet pour les dames et une bouteille de champagne pour les messieurs. L'ambiance était au rendez-vous et la journée a été appréciée par tous.

Notre assemblée générale 2019 a eu lieu le jeudi 10 janvier 2019 à 14 h suivie du goûter des rois à la Salle Polyvalente à Villieu.

# Ensemble Musical de VILLIEU LOYES MOLLON

## 18 Musiciens ainsi répartis composent cet ensemble

1 saxo ténor	1 clarinette basse	4 clarinettes
1 saxo alto	2 baryton	3 trompettes
		2 percussions
1 saxo baryton	1 trombone	1 saxhorn basse

Ils viennent des communes de VILLIEU LOYES MOLLON (2), AMBÉRIEU EN BUGÉY (2), BETTANT (1), ST-JEAN DE NIOST (1), CHAZEY SUR AIN (1) PROULIEU (1), MEXIMIEUX (2), ST- MARTIN DU MONT (1), ST-MAURICE DE GOURDANS (1), ST-DENIS EN BUGÉY (1), AMBRONAY (3), CHATILLON LA PALUD (1), CHÂTEAU-GAILLARD (1)

L'Ensemble Musical est dirigé par M. Yvan GERARD domicilié à Ambronay et notre sous-chef Mme Flavie ESPOSITO domiciliée à Chazey sur Ain.

## Nos rendez-vous pour 2019

- Judi 17 janvier .....Assemblée Générale EM VLM
- Samedi 19 janvier .....Vœux de la Municipalité
- Mercredi 8 mai .....Commémoration Armistice 1945
- Mercredi 12 juin .....Cérémonie hommage aux 21 Fusillés à Dagneux
- Vendredi 21 juin .....Fête de la musique
- Dimanche 7 juillet .....Concert champêtre
- Vendredi 12 juillet .....Loto à St-Vulbas
- Lundi 11 novembre .....Commémoration Armistice 1918.
- Samedi 7 décembre .....Fête des lumières

D'autres dates viendront compléter ce calendrier en cours d'année.

L'Ensemble Musical, désireux d'étoffer et d'assurer sa "relève", accueillerait volontiers de nouveaux musiciens. Avis aux amateurs...

Les répétitions ont lieu chaque jeudi de 20 h à 22 h à la Maison Pour Tous à Mollon.



Chers lecteurs, Vous souhaitez animer la fête que vous organisez (apéritif, anniversaire, cousinade, etc.), n'hésitez pas à nous contacter, selon nos disponibilités, nous avons le répertoire approprié et pouvons vous donner entière satisfaction. Un renseignement ne coûte rien.

Nous profitons de ce bulletin pour renouveler nos remerciements aux enfants de notre ami René GRAND, disparu depuis peu, qui ont fait don de sa batterie à l'EMVLM. Cette magnifique batterie nous accompagnera dans toutes nos manifestations et nous en serons fiers.

### Contacts :

M. Jean MENAND - Président - 04 74 61 12 35  
 M. Jean-Paul MIGNON - Co Président - 04 74 61 14 59  
 Email : mignon.jean-paul@orange.fr

Photos association

## Art et Culture

L'association Art et Culture a connu une année riche en événements.

Outre les traditionnels Carnets de voyage diffusés tout au long de l'année, l'association a renouvelé son offre théâtrale en invitant deux acteurs parisiens à venir jouer la pièce "La nuit à l'envers" à l'auditorium du Centre Innovance au mois de janvier 2018.

De plus, un atelier d'écriture a été mis en place une fois par mois à la Maison pour Tous à Mollon. 11 personnes se retrouvent actuellement pour donner libre cours à leur plume.

Au mois de juin, les membres de l'association ont proposé durant cinq samedis des cours de théâtre d'improvisation aux jeunes de la commune en vue du tournage d'un court-métrage en collaboration avec la maison de l'enfance "Les planètes", Niels DUBOST, acteur réalisateur et Thomas CHANSOU réalisateur cadreur monteur, intitulé "Le briquet".



Ce tournage a été une très belle expérience pour les acteurs amateurs adultes et adolescents. Monsieur Éric Beaufort a eu la gentillesse de jouer son propre rôle de maire au sein du film. Suite à la projection dudit film à l'auditorium, Art et Culture a eu

envie de continuer l'aventure. Pour imaginer une suite à ce film, un DVD est mis en vente chez VIVAL à VILLIEU au prix de 10 €.



L'association communiquera plus de renseignements ultérieurement pour tous ceux qui souhaiteraient faire partie de la seconde aventure cinématographique.

Dans cet esprit, Art et Culture souhaite organiser un festival de courts métrages.

Par ailleurs, l'association va mettre en place des permanences d'aides aux devoirs pour les enfants et adolescents qui ont des difficultés scolaires. Le projet est pour l'instant à l'étude mais devrait voir le jour dès janvier 2019.

Pour clore cette année 2018, l'association a proposé un marché de la création au Centre Innovance qui a réuni 30 artistes et artisans.

Pour plus de renseignements sur l'un de nos projets, vous pouvez envoyer un mail à Sandrine :

[sandrinenicolas-lespinasse@hotmail.fr](mailto:sandrinenicolas-lespinasse@hotmail.fr)

Photos association

## Viva La Musica



Viva La Musica a démarré sa 41<sup>e</sup> saison en souhaitant la bienvenue à son nouveau chef de chœur Philippe DELEURENCE. Celui-ci avait codirigé le concert des 40 Ans de VIVA LA MUSICA, le 28 avril 2018, au côté de Béatrice LACHENAL-VIGNAL.

Philippe a pris d'une main de maître la relève en créant, dès juin 2018, la chorale citoyenne. Une chorale éphémère, permettant aux citoyens et surtout aux élèves de VILLIEU, de chanter lors du centenaire du 11 novembre 1918.



Le 1<sup>er</sup> concert de la saison s'est déroulé le 15 décembre. Le matin, VIVA LA MUSICA a chanté dans le hall d'INTERMARCHÉ à MEXIMIEUX et l'après-midi à l'église de



VILLIEU pour donner un concert de Noël.

A noter, que le concert annuel de VIVA LA MUSICA aura lieu le 25 mai 2019, au soir, au Centre INNOVANCE de VILLIEU.

La chorale est toujours à la recherche de nouveaux choristes. Nos répétitions se font tous les jeudis de 19 h à 21 h au Centre INNOVANCE. VIVA LA MUSICA accueille avec grand plaisir toute personne aimant chanter. Peu importe votre niveau en chant ou en solfège, notre seul plaisir, chanter ensemble ! N'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus. Mylène de STEFANO, Présidente  
 06 07 71 39 08 ou [vivalamusica01800@gmail.com](mailto:vivalamusica01800@gmail.com)



# Côtière MEXIMIEUX - VILLIEU



Photos association

"Nous avons entamé une nouvelle saison au sein du CMV. Une nouvelle saison, avec une décision difficile à prendre mais que nous assumons, une saison sans la catégorie senior. Nous nous consacrons donc pour 2018/2019 aux jeunes générations qui sont ou seront le moteur de notre club, avec, toutefois, le désir de remettre en route les séniors pour la saison 2019/2020. Nous accueillons les enfants à partir de 5 ans révolus, dans un cadre au sein duquel ils peuvent apprendre, progresser, prendre du plaisir tout au long de la saison qui se clôturera, comme chaque année, par "le tournoi de l'avenir" le second week-end de juin 2019 au cours duquel nous pourrions fêter les 30 ans de COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU. Nous sommes présents dans toutes les catégories jeunes du district de l'Ain avec 2 équipes U15 et 2 U18, puis 5 U13, 4 U11, 4 U9 et 4 U7, mais également 1 U15 F, 1 U18 F. Nous avons aussi une équipe vétérans et grande nouveauté cette saison 1 équipe senior féminine. Notre club compte, à ce jour, 412 licenciés, dont 56 licenciées joueuses et 9 licenciées dirigeantes. Bien entendu, nous remercions la municipalité de VILLIEU LOYES MOLLON, pour l'entretien des infrastructures, mais aussi nos sponsors sans lesquels notre structure ne pourrait subsister et se développer. Nous vous rappelons notre tournoi en salle le 6 janvier 2019 réservé aux U7 - U9 et U11, notre loto annuel qui aura lieu le 17 février 2019. Pour tout contact : cotieremv@orange.fr"

**BGS** Electricité Générale, Maintenance et Services

Dépannage, Installation, Entretien, Conseils...

06 52 73 29 19

Philippe BUSIRIS

Les Grandes Terres, Villieu Loyes Mollon      contact@busiris.net      www.busiris.net

# L'ADMR : Une expérience nationale de plus de 70 ans



L'ADMR de Villieu, une association locale de type loi 1901 qui intervient sur les communes de Meximieux, Pérouges, Bourg St Christophe, Faramans, Le Montellier, Joyeux, St Eloi, Rignieux Le Franc et Villieu Loyes Mollon. Un service d'aide à la personne porté par des bénévoles et des salariés, l'ADMR est proche des personnes aidées pour répondre à leurs besoins et leurs attentes.

**Des valeurs fortes aux services de nos clients :**

- \* Proximité
- \* Respect et Discrétion
- \* Des interventions individualisées avec des professionnels compétents
- \* Une relation triangulaire entre le client, le salarié d'intervention et les bénévoles de l'association



Une association d'aide à la personne engagée dans un processus de qualité et certifiée Afnor

A tout âge grâce à nos différentes gammes de services, facilitez-vous la vie !

**Notre gamme AUTONOMIE :** entretien du logement/du linge, courses, aide à la vie quotidienne des personnes âgées ou handicapées, accompagnement social, préparation de repas/aide aux repas, téléassistance Filien ADMR 24h/24

**Notre gamme DOMICILE :** entretien du logement, repassage, ...

**Notre gamme FAMILLE :** garde d'enfants, soutien à la parentalité avec l'aide de TISF ...



**Le service de livraison de repas** en liaison froide est également proposé : 4 choix de menus comprenant une entrée, un plat, un fromage/yaourt, un dessert, du pain et le potage. La livraison est proposée pour tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche inclus sur différentes communes.

L'association a investi dans un véhicule frigorifique financé en partie par La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT).

Une demande de devis **gratuit** peut être faite sur le site Internet ou sur simple demande à l'association.

Des **aides financières** et des **réductions d'impôts** existent, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :



**ADMR, La maison des services**  
 371 avenue Charles de Gaulle  
 01800 Villieu Loyes Mollon  
 Tél. : 04 74 34 72 95  
 Mail : avillieu@fede01.admr.org  
 Site Internet : www.fede01.admr.org



# Les missions de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est un établissement public, sous tutelle du ministère des armées, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses 2,5 millions de ressortissants : anciens combattants, invalides et blessés de guerre, veufs ou veuves de guerre, pupilles de la Nation, victimes de guerre et victimes d'actes de terrorisme.

Pour s'adapter au contexte économique et social du pays, l'ONACVG a vu ses missions évoluer au fil du temps. A la reconnaissance et la réparation est venu s'ajouter, depuis les années 80, un travail de mémoire, effectué en liaison étroite avec les enseignants et le monde associatif.

Indissociable de l'Office, l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF), fidèle à sa vocation de soutien aux victimes des conflits du XX<sup>e</sup> siècle, permet aujourd'hui à chaque citoyen, de contribuer à l'entraide entre les générations, une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.

Il y a un service de l'ONACVG dans chaque département de France, en métropole comme dans les départements ultramarins ainsi qu'en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

L'ONACVG décline 3 missions au profit de ses ressortissants.

## La mission reconnaissance/réparation :

Le droit à la reconnaissance des militaires ou civils ayant participé aux conflits contemporains ou aux opérations extérieures. Il se traduit principalement par l'attribution de la carte du combattant, du titre de reconnaissance de la Nation et des mentions "Mort pour la France" ou "Mort pour le service de la Nation".

Le devoir de réparation envers les anciens combattants et les victimes de guerre.

Il se traduit par l'attribution de la retraite du combattant, de la carte d'invalidité et du suivi des demandes de pensions militaires d'invalidité ou encore par l'attribution de l'allocation de reconnaissance en faveur des Harkis et de leurs veuves.

Les bénéficiaires de l'octroi du Titre de reconnaissance de la nation (TRN) et de la Carte du combattant :

Pour le TRN :

- Qualité de ressortissant de l'ONACVG ;
- Droit à la délivrance d'un diplôme et au port de la médaille de la reconnaissance de la Nation ;
- Possibilité de souscrire à une rente mutualiste majorée par l'État ;
- Privilège de recouvrir le cercueil d'un drapeau tricolore.

Pour la Carte du combattant :

- Qualité de ressortissant de l'ONACVG ;
- Droit à la délivrance du TRN ;
- Droit au port de la Croix du combattant ;
- Retraite du combattant ;
- A 74 ans, possibilité de bénéficier d'1/2 part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu (sous certaines conditions) ;
- Possibilité de souscrire à une rente mutualiste majorée par l'État ;
- Privilège de recouvrir le cercueil d'un drapeau tricolore.

## La mission solidarité :

Cette mission essentielle de l'ONACVG se décline ainsi :

- Accueillir, écouter, orienter ;
- Apporter un soutien moral et financier ;
- Accompagner tout au long de la vie (suivi personnalisé de chaque ressortissant, interventions financières variées (secours, aides, participations)) ;
- Financement des frais de reconversion professionnelle des ressortissants ayant quitté l'institution militaire ;
- Suivi de l'ancien militaire blessé dans la durée ;
- Accompagnement des victimes d'attentat ;
- Mise en oeuvre du statut de pupille de la Nation ;

Les aides financières de l'ONACVG viennent en aide aux ressortissants les plus démunis, les plus isolés et les plus fragilisés.

Différents types d'aides :

- Les secours d'urgence ;
- Les aides pour difficulté(s) financière(s) (ponctuelle(s) ou chronique(s)), pour frais médicaux et pour les frais d'obsèques du ressortissant ;
- Les participations pour prestations de services (main-

ten à domicile : aide ménagère, portage de repas, télé-alarme, aménagement du domicile).

- Organisation, en lien avec le Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain, de séances de groupes de paroles permettant aux ressortissants d'évoquer, sous la conduite d'une psychologue experte, leur vécu d'ancien combattant ou de victime de guerre.

## La mission mémoire :

- Mise en oeuvre de projets mémoriels et pédagogiques ;
- Accompagnement des collectivités ou des associations dans la mise en oeuvre des cérémonies commémoratives (protocole) ;
- Accompagnements méthodologique et financier (sous

certaines conditions) des porteurs de projets pédagogiques liés à la mémoire des conflits contemporains ;

- Prêt d'expositions sur la thématique des différents conflits contemporains et de la citoyenneté ;
- Organisation de concours scolaires : « Les petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre », destiné aux élèves de CM1 et CM2 et « Bulle de mémoire » qui invite collégiens et lycéens à réaliser une bande dessinée ;
- Organisation de la collecte nationale au profit de l'Oeuvre nationale du Bleuet de France autour des 8 mai et 11 novembre ;
- Attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau.

**Contact :**  
Service départemental de l'Ain  
**Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre**  
3, rue Brillat-Savarin  
01000 Bourg-en-Bresse  
Tél. : 04 74 21 09 95  
Mail : sd01@onacvg.fr

Horaires d'ouverture du service du lundi au vendredi :  
- De 9 h à 12 h, sans rendez-vous.  
- De 14 h à 17 h, exclusivement sur rendez-vous.



## LE RECENSEMENT MILITAIRE

### donne des **DROITS**

O  
B  
J  
E  
C  
T  
I  
F  
C  
I  
T  
O  
Y  
E  
N

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
www.defense.gouv.fr  
Rubrique "Jeunes et JAPD"

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

# Personnel communal

## Direction Générale



**Xavier BENSOUSSSEN**  
Dir. Général des Services Adjoint

Notre Directeur Général, Xavier BENSOUSSSEN, dirige l'ensemble des services et plus directement nos agents administratifs, il attend avec impatience sa nouvelle assistante Annelise PENAS qui nous rejoindra début février. Elle complètera une équipe composée de Nathalie SEILLER et Audrey GENIN qui ont respectivement la responsabilité de la comptabilité et des ressources humaines. Nicole COURTOIS assure les tâches de secrétariat et de gestion documentaire. Elle vient en renfort du service accueil, composée de Mireille PETIT, en charge également de l'état civil et des élections, et de Karine KRZYKAWIAK qui s'occupe de la gestion des nombreuses salles communales et des cimetières.

L'ensemble de cette équipe est quotidiennement à votre service mais aussi l'interlocuteur privilégié de nos partenaires institutionnels, économiques et administratifs.

L'année 2018 a été placée sous le signe de la restructuration puisque nous avons accueilli notre nouveau directeur des services techniques Frédéric ROLE. Il est secondé pour les espaces verts et la voirie par Daniel BOTELLA et son équipe constituée d'Alexandre BIDAL et Stéphane GOSME qui a été renforcée par l'embauche de Corentin PRABEL et nous attendons dans quelques jours l'arrivée de Dominique THIBAUT.

Nous avons également intégré deux nouveaux agents dans le pôle bâtiments, Alain GAILLOT et Yvan THOUÉ.

## Services administratifs



**Annelise PENAS**  
Secrétariat de direction



**Audrey GENIN**  
Ressources Humaines



**Nathalie SEILLER**  
Comptabilité



**Mireille PETIT**  
Accueil  
Secrétariat



**Karine KRZYKAWIAK**  
Location des salles  
Sce entretien - Cimetière



**Nicole COURTOIS**  
Secrétariat  
Gestion documentaire

## Urbanisme



**Béatrice GENIN**  
Service urbanisme

## Service de police



**Thierry DOUÉ**  
Police Municipale

## Animations sociales



**Romain TISSOT**  
Animateur social

## Distribution publications



**Stéphanie BONNEFOY**

## Services techniques



**Frédéric ROLE**  
Responsable du Centre Technique Municipal



**Daniel BOTELLA**  
Resp. unité espaces verts / voirie



**Alexandre BIDAL**  
Agent communal



**Stéphane GOSME**  
Agent communal

Enfin l'année 2018 a également vu la création d'un service de nettoyage des bâtiments communaux. Ce nouveau service municipal est dirigé par Guylaine FAFOURNAUX qui encadre Christine PEREZ, Sofia DAMANT et Marlène DINE.

Concernant les écoles, notre équipe d'ATSEM, composée de Claudine, Laurence et Joëlle a été renforcée en septembre par l'arrivée de Rachida. Elles accueillent et encadrent nos enfants de maternelle et assurent l'entretien des locaux.



**Corentin PRABEL**  
Agent communal



**Alain GAILLOT**  
Agent communal



**Yvan THOUÉ**  
Agent communal

## Services nettoyage



**Guylaine FAFOURNAUX**  
Responsable de service



**Sofia DAMANT**  
Agent d'entretien



**Christine PEREZ**  
Agent d'entretien



**Marlène DINE**  
Agent d'entretien

## Bibliothèque municipale



**Marie-Hélène DUZSA**  
Directrice

## Services scolaires



**Claudine BELARDE**  
ATSEM



**Laurence KLINGLER**  
ATSEM



**Joëlle CURTET**  
ATSEM



**Rachida IKHLEF**  
ATSEM

## Bibliothèque municipale : Une année pleine d'émotions



La bibliothèque municipale est animée par Marie Hélène DUSZA et sa dynamique équipe de 6 bénévoles à votre écoute et à votre service. Elle compte 405 lecteurs actifs sur l'année 2018, soit 14 % de plus qu'en 2017. C'est au total environ 12 500 documents qui ont été lus, écoutés ou consultés.

L'espace jeunesse accueille toujours les écoles le lundi mais aussi les assistantes maternelles et les parents des nouveaux nés pour l'opération « première page ». Cette animation fait partie intégrante de la programmation culturelle proposée en 2018.

### Des animations annuelles :

- le défi lecture ;
- des sacs surprise pour l'été ;
- des lectures d'albums le premier mercredi de chaque mois.

### Des animations ponctuelles et très sensuelles en 2018

- Une Soirée contes et musique : "Fragments érotiques" ;
- Une exposition "La chimie de l'amour" ;
- L'animation "Partir en livre" intégrant des lectures dans les jardins, des ateliers à la bibliothèque et une balade contée nocturne ;
- Une exposition "Le polar" avec la projection du film "Une vie de chat"

Pour 2019, la bibliothèque prévoit en plus des animations annuelles :

- une exposition "Dis-moi dix mots" en partenariat avec l'atelier d'écriture proposé par Corinne JOSSERAND et l'atelier de calligraphie animé par Marie-Hélène DUSZA ;
- les jeux de mars les 6 et 13 mars ;
- partir en livre du 10 au 21 juillet,
- une Expo/film/contes/ateliers en octobre sur le thème des pirates
- un concert rock en novembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre à l'occasion de ces multiples animations dont nous vous communiquerons le détail tout au long de l'année.



## Du nouveau dans notre école



### Rentrée des classes

La rentrée 2018/2019 s'est déroulée dans de bonnes conditions avec des effectifs constants :

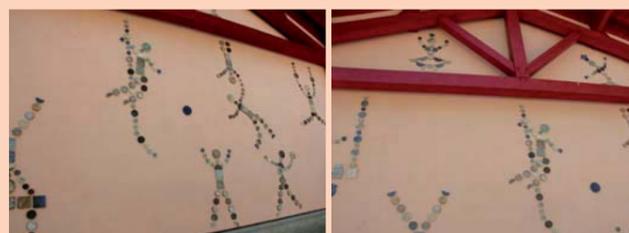
- 149 élèves en maternelle répartis en 6 classes
- 269 élèves en élémentaire répartis en 11 classes

Le changement majeur de cette rentrée a été de revenir à un rythme scolaire basé sur 4 jours avec la suppression des Temps d'Activité Périscolaires (TAP). Pour la plus grande joie des enfants, mais aussi celle des parents, le mercredi est de nouveau une journée de repos pour nos jeunes écoliers.



### Activité culturelle

Cette année, le projet d'école des classes élémentaires était la découverte de la céramique.



Guidé par une spécialiste : madame Emilie ROUX, chaque élève a réalisé une pièce personnelle qui, une fois assemblée avec celles des autres, a formé une grande fresque que vous pouvez découvrir sur le mur de la cour. Pour ce projet, un budget exceptionnel a été alloué par la commune et le Sou des écoles.



Cette année, il y aura également un budget supplémentaire et ainsi, les deux classes de CM2 pourront partir en classe de neige.

Nous en profitons pour remercier la dynamique équipe du Sou qui, grâce à ses nombreuses animations, finance l'ensemble des sorties scolaires.

### Technologie

Comme nous l'avions annoncé, l'évolution technologique de notre école se poursuit chaque année. Après l'arrivée de 2 classes mobiles en 2017, ce sont deux nouveaux vidéoprojecteurs interactifs qui viennent d'être installés en complément des deux premiers systèmes déjà présents depuis 2016.





A cette occasion, nous avons refait l'installation électrique et le câblage informatique nécessaire à leur utilisation et également pré-équipé l'ensemble des classes qui recevront dans les prochaines années leurs propres équipements.



Peut-être moins high-tech mais tout aussi utile, nous avons installé deux systèmes de chauffage réversibles permettant de renforcer l'installation existante et d'apporter le confort d'une climatisation durant les périodes de fortes chaleurs. Testés lors de l'expérience vécue en 2016, ces matériels ont été installés dans le préau de l'école élémentaire et dans la salle de

motricité de la maternelle. Ils complètent les climatiseurs mobiles fournis également cette année dans chaque classe de maternelle. Les classes élémentaires bénéficiant quant à elles, de ventilateurs.

## Entretien

Dans le cadre de la programmation régulière, une classe élémentaire a été rénovée ainsi que le local entretien. Pour



des raisons de sécurité, une zone d'attente a été matérialisée par un marquage au sol en amont du portail rouge. Un cheminement réservé pour l'accès aux bus ainsi qu'un accès pompiers font également

partie de ce dispositif et sont eux aussi matérialisés par un marquage au sol. Ce dispositif de sécurité s'avère efficace, il appartient à chacun de respecter cette nouvelle signalisation.



Les enseignants n'ont pas été oubliés puisque leurs salles des professeurs ont été équipées de nouveaux réfrigérateurs plus grands.



Beaucoup plus amusant, des vélos ont été achetés pour les enfants de la

maternelle sur les conseils de la directrice et de son équipe d'enseignants.

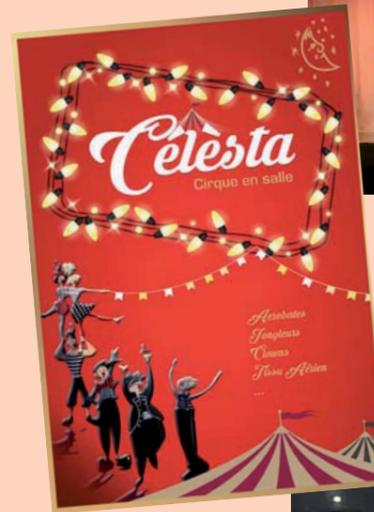


Pour l'année prochaine, nous avons programmé un parcours de motricité.



## Spectacles

Comme chaque année depuis 2013, une convention est signée entre la Mairie et la compagnie DREAM UP. Ce partenariat met à disposition de la troupe la salle du Centre INNOVANCE, pour qu'elle puisse répéter plusieurs de ses spectacles. En échange, nos



enfants accompagnés de leurs parents ont pu assister, en octobre, au spectacle, "Les aventures de Tito".



Habituellement, un second spectacle est programmé après le repas de Noël de l'A3V, mais cette année, DREAM UP voulait nous présenter en avant-première, leur toute dernière création, "Celesta". C'est donc le 30 novembre, que les enfants de l'école du Toison ont pu découvrir ce nouveau spectacle juste avant sa programmation à la salle 3000 de la cité internationale de Lyon. Cette date avancée

n'a cependant pas empêché le jeune public d'apprécier le spectacle intégrant des artistes du cirque PLUME et d'en ressortir les yeux pétillants et le sourire aux lèvres. Remercions Guillaume LEMARECHAL et toute sa troupe d'avoir offert ce joli cadeau à nos enfants.

## Le déjeuner des petits

Concernant le restaurant scolaire géré par l'A3V, nous avons investi cette année dans le renouvellement d'une partie du matériel de cuisine et notamment de la sauteuse ce qui permet d'allier qualité et quantité répondant ainsi à l'augmentation du nombre de repas servis. Nous avons par ailleurs entériné l'espace repas des enfants de maternelle dans la salle sud du centre INNOVANCE. Cela leur permet de déguster leur repas dans de meilleures conditions, mais également, une fois terminé, de profiter du centre pour leurs activités récréatives. Compte tenu de l'effectif nous avons complété le nombre de tables et de chaises.



Même s'il n'était pas complé au spectacle, le repas de Noël a bien eu lieu le 21 décembre juste avant les vacances. Au nom de tous les enfants de l'école du Toison, il faut remercier chaleureusement l'A3V qui offre le repas et les parents d'élèves qui participent au service.



## EURL TOURISME GUDERZO

Parc Astérix - Disneyland Resort Paris  
Puy du Fou - La Ferme aux crocodiles  
Safari de Peaugres - Carnaval de Venise  
Et bien d'autres destinations...

04 74 61 10 35

Le Janivon - 01800 Villieu Loyes Mollon - Fax : 04 74 61 04 56



L'année 2018 a été riche en activités et en ateliers de prévention divers.

Les locataires de la résidence autonomie « Les Ecureuils » ont procédé à la fabrication des décorations du repas annuel qui, cette année, était sur le thème de l'Afrique. Quatre ateliers manuels ont été nécessaires pour confectionner les boucliers, les oiseaux, les girafes, les singes et les palmiers qui ont servi à décorer les tables et la salle du centre INNOVANCE le samedi 3 février.

Tout cela n'était que le point de départ d'une année bien occupée.



### Janvier 2018 :

Atelier Sommeil-Stress en partenariat avec la CARSAT sur deux séances, le vendredi après-midi. Ces ateliers ont été intéressants pour créer du lien social entre les résidents et les personnes âgées venues grâce à l'aide des bénévoles de la CARSAT. De plus, les pratiques pour faciliter le sommeil ainsi que le stress sont importantes avec l'âge.

Partenariat entre la résidence autonomie et la Maison de l'enfance de Mollon pour créer du lien social à raison d'un mercredi après-midi par mois. Ces activités ont pour objectif de créer du lien social et intergénérationnel.



Pour l'année 2018, le programme s'est déroulé comme suit :

- Mercredi 10 janvier 2018 : Jeux de société
- Mercredi 07 février 2018 : Crêpes



Crêpes party



Loto

- Mercredi 21 mars 2018 : Jeux d'adresse en équipe
- Mercredi 18 avril 2018 : Chasse au trésor dans le parc du Clos Quinat



Chasse au trésor

- Mercredi 23 mai 2018 : Promenade à la Vallée bleue
- Mercredi 20 juin 2018 : Récapitulatif et goûter à la Maison de l'enfance
- Mercredi 14 novembre 2018 : Présentation du nouveau groupe d'enfant et jeu du pendu
- Mercredi 19 décembre 2018 : Fabrication des cartes de vœux et décoration de table

### Février 2018 :

Le repas du CCAS a eu lieu le samedi 03 février 2018 au Centre INNOVANCE

### Mars 2018 :

Comme pour l'année 2017, les jeux intergénérationnels ont été menés par la résidence autonomie et la bibliothèque.



### Foyer logements :

- Mercredi 07 mars de 15h à 17h
- Mercredi 14 mars de 15h à 17h

### Bibliothèque :

- Les vendredis 9 et 16 mars de 16h à 19h.
- Les samedis 10 et 17 mars de 10h à 12h.

Comme l'année dernière, les enfants ont gagné 29 à 21.

### Avril 2018 :

Le mercredi 04 avril, les résidents ont souhaité aller au restaurant St Pierre à l'occasion de Pâques.

Le vendredi 06 avril avait lieu dans la salle commune de la résidence autonomie, la première séance du projet **D-marche**. Cette prévention a eu pour



but de créer du lien social, de redonner la motivation aux personnes à remarquer à l'aide d'un podomètre. Les participants appartenaient à la Résidence autonomie, à la CARSAT et à la commune. Les interventions ont été au total de 3 séances. 19 personnes étaient présentes.

Le mardi 17 avril, Ain Domicile Service et l'animateur ont organisé à la salle commune du foyer logements, un quizz



projeté sur les thèmes des aides auprès des seniors (aide à domicile, APL, etc.) Cet atelier était composé de seniors invités par le prestataire, de quelques personnes de la commune et les résidents.

Le vendredi 27 avril, la première sortie annuelle du CCAS s'est déroulée à l'Abbaye d'Ambronay. Le nombre de



participants du foyer logements, du Club rencontre et de la commune s'élevait à 24 personnes. L'animateur du foyer logements ainsi que deux représentants du CCAS, Joëlle KRUCHTEN et Martine ROUX étaient présents pour les accompagner.

### Mai 2018

Le mercredi 09 mai, une médiatrice est venue en Mairie avec les résidents de la Résidence afin d'écouter les divers problèmes dans l'établissement, sur deux séances.

Comme pour l'année 2017, un ergothérapeute est venu au foyer logements afin d'apporter son savoir et ses connaissances pour aider les résidents et les personnes de la commune à améliorer leur bien-être. Le programme a eu lieu sur toute l'année 2018.

### Juin 2018

Le vendredi 08 juin à 14h, avait lieu à l'Auditorium une conférence sur la gestion du stress et des conseils pour mieux trouver le sommeil avec l'âge.

### Juillet 2018 :

Le lundi 09 juillet a eu lieu le premier atelier avec la diététicienne au foyer logements. Il y a eu 6 ateliers au total.

### Août 2018 :

Le mercredi 29 août, la deuxième sortie du CCAS a eu lieu. Cette fois-ci, le lieu était les Soieries Bonnet de



Jujurieux. 30 participants ont été ravis de passer une après-midi dans ce musée.

### Octobre 2018 :

Dans le cadre de la prévention des chutes, 12 séances d'une durée de 1h30, le vendredi ont été encadrées par Ain Domicile Service et l'animateur. Un intervenant de Siel Bleu animait les ateliers. Ces séances ont permis de connaître ou de se remémorer les bons gestes et les bonnes postures en cas de chutes dans une ambiance conviviale entre les intervenants et les participants.

La Semaine Bleue a eu lieu du lundi 08 octobre au vendredi 12 octobre. Comme chaque année, cette semaine permet aux personnes de plus de 60 ans de participer à des ateliers ou interventions gratuites à leur intention.

Le **mercredi 31 octobre**, les enfants du Centre de loisirs de l'A3V sont venus le matin au foyer logements pour récupérer les bonbons pour la fête d'Halloween. A 16h, les résidents sont allés au Centre de loisirs pour un goûter.

### Novembre 2018 :

Le lundi 12 novembre avait lieu une activité entre les résidents, les personnes de la commune et des personnes isolées venues avec Ain Domicile Service afin de passer une après-midi autour d'un jeu avec des lots à gagner. Cette activité a été très appréciée et sera renouvelée l'année prochaine.

### Décembre 2018 :

Le **mardi 04 décembre**, le groupe musical « Viva la musica »



est venu à 18h au foyer logements pour faire les répétitions du groupe. Les résidents ont été ravis de cette surprise.

Le **vendredi 07 décembre**, les lumignons ont été distribués aux résidents et posés autour de la Mairie avec l'aide de certains membres du CCAS. Le temps étant pluvieux, la pose n'a pas pu être élargie sur les chemins et autour de la Résidence comme ce fut le cas en 2017.

Le **lundi 10 décembre**, la distribution des colis s'est effectuée au Centre Innovance. 148 colis pour les personnes de la commune ont été distribués et 9 colis pour les établissements suivants :

- La Résidence médicalisée Jardin de Monal à Chazey-sur-Ain
- L'Hôpital de Chalamont et celui de Meximieux
- La Maison de retraite « La Rose d'Or » de Meximieux

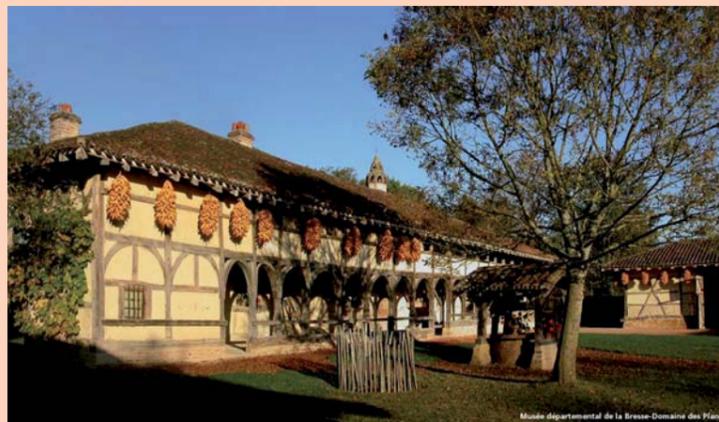
Le **vendredi 21 décembre** au foyer logements a eu lieu le repas annuel de Noël. Un moment convivial pour les résidents.

### Projets pour l'année 2019

- Continuité du projet avec la Maison de l'enfance de Mollon
- Intervention de la diététicienne et de l'ergothérapeute
- Activités avec Ain Domicile Service pour créer du lien entre les résidents et des personnes de la commune.
- Chasse au trésor avec les enfants de la Maison d'enfance de Mollon
- Activités manuelles avec les enfants du Centre de loisirs de l'A3V
- Repas de Noël entre résidents au foyer logements
- Sorties annuelles du CCAS au Musée des Confluences à



Lyon et au Musée Départemental de la Bresse- Domaine des Planons avec pique-nique le midi.



- Atelier D-marche courant avril (ouvert au foyer logements et tous les séniors de la commune)
- Mettre en place un projet avec l'ADMR pour rompre la solitude seniors du foyer logements mais aussi ceux de toute la commune.

D'autres projets et animations seront certainement mis en place durant l'année 2019.

## Urbanisme : des projets et un nouveau PLU pour répondre aux besoins

En 2018, la commission urbanisme a été encore très occupée.

- 21 permis de construire ont été accordés correspondant à 34 logements
- 90 déclarations de travaux ont été traitées et 98 certificats d'urbanisme ont été demandés.

Au total, le service urbanisme a géré près de 250 dossiers et a reçu plus de 300 personnes pour diverses informations durant les heures d'ouverture au public.



### Une population qui augmente

Concernant la population, nous avons dépassé les 3 500 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et nous sommes à ce jour officiellement 3 653 habitants à VILLIEU LOYES MOLLON.



Comme nous vous l'indiquions l'année dernière, la conjonction de cette évolution, avec une commune d'AMBERIEU EN BUGEY qui va dépasser les 15 000 habitants et la CCPA qui compte plus de 50 000 habitants, risque de nous imposer à court terme un taux de 25 % de logements sociaux.

Même si la loi ELAN a légèrement modifié cette règle, il faudra néanmoins faire un effort substantiel afin d'augmenter notre taux actuel d'environ 7 % de logements sociaux. Notre intention est surtout de mettre en œuvre la quantité nécessaire de logements sur notre territoire.



Construction sur l'ancien bâtiment ROSTAING

C'est ce qui a déjà été initié depuis 2008, avec notamment la résidence

Les Ecureuils et le centre village de VILLIEU. C'est ce que nous continuons à faire en imposant à tous les projets d'aménagements collectifs un taux de logements sociaux de 35 %, privilégiant ainsi la mixité sociale. A ce titre, un certain nombre de projets privés sont en cours de réalisation comme les anciens bâtiments de l'usine ROSTAING, l'ancienne maison du notaire, l'an-



Construction sur l'ancienne maison du notaire

cienne boulangerie de LOYES mais aussi deux lotissements route de Chavagneux et chemin de la petite Croze. Nous sommes par ailleurs en contact avec plusieurs aménageurs et nous travaillons sur des projets d'ensemble structurant, en ayant pour objectif qualité de vie et mixité sociale.

### Des projets communaux pour répondre aux besoins

Pour les projets communaux, la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) située entre le lotissement Les Terres du Pollet et la rue de la Maisonnette a pris du retard mais nous allons pouvoir sur 2019 entériner le périmètre définitif du secteur qui intégrera bien entendu 35 % de logements sociaux.



Un projet de réhabilitation de la cure avec la création d'une douzaine de logements sociaux est en cours. Ce projet a lui aussi pris un peu de retard car les nouvelles dispositions législatives, touchant les bailleurs sociaux, les obligent à revoir l'équilibre financier de leurs projets immobiliers et provoquent donc une remise en cause des dossiers en cours. Nous retravaillons néanmoins le projet afin qu'il puisse être engagé en 2019.

### Un nouveau PLU

Enfin, la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est lancée depuis maintenant un an. Assistés de l'ADI (Agence Départementale d'Ingénierie)



nous travaillons avec le groupement Emmanuel ROGER / ZEPPELIN architectes en charge de l'élaboration du PLU, MOZAIQUE environnement pour l'évaluation environnementale et URBAN Conseil pour l'assistance juridique. Le budget global pour cette opération est de 71 553 € TTC.

De nombreuses réunions nous ont permis d'échanger avec les architectes et nous avons visité à pied l'ensemble de la commune afin qu'ils s'imprègnent de nos problématiques locales.

Une première réunion publique a eu lieu le 4 juillet 2018, d'autres seront programmées au fur et à mesure de l'avancement du dossier. Comme nous l'indiquions l'année dernière, ce sujet va nous occuper pendant le reste de notre mandat et va sans nul doute dessiner les contours et le visage de notre commune pour les 20 ans à venir.

Voir article page 46

## Entretien des cimetières : entre mauvaises herbes et interdits



Depuis 2016, nous tentons de trouver un palliatif aux produits phytosanitaires dont l'utilisation est interdite par la loi LABBE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Nous avons mis en œuvre différentes techniques mécaniques, processus naturels avec ou sans substances biologiques et aucun résultat satisfaisant n'est constaté.



Pourtant, nous gardons l'espoir car, suite à notre visite à Paris lors du congrès des maires, nous avons rencontré plusieurs sociétés qui proposent des solutions innovantes permettant de réaliser un désherbage efficace sans apport de produits nocifs. Ces prestataires viendront au printemps nous faire la démonstration de leurs matériels dans nos trois cimetières dont les spécificités de terrain et de composition de sol sont différentes. Cela nous permettra, espérons-le, d'améliorer l'entretien de nos cimetières mais aussi de nos espaces publics.

Afin d'être en conformité avec une autre loi, celle de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, nous avons rem-



placé la marche d'accès aux columbariums du cimetière de Villieu par une rampe réglementaire. Le portail d'entrée a également été réparé, il sera repeint cette année.

Concernant les autres travaux, nous avons prévu la réfection d'une partie des murs d'enceinte des cimetières de Loyes et Mollon. Ces travaux, bien que budgétés et commandés, n'ont pu être réalisés et le seront donc cette année.

Début novembre 2018, une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été lancée pour une durée de trois ans. A l'issue de cette période, les concessions restées en l'état, dont le propriétaire ne s'est pas manifesté ou a expressément renoncé à ses droits, feront l'objet d'un marché de reprise, confié à une entreprise spécialisée.



Les concessions concernées par cette opération, resteront affichées à l'accueil de la mairie ainsi qu'à l'entrée de chaque cimetière. Le personnel municipal se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

## Entretenir et embellir notre commune : les deux mots d'ordre des services techniques

### Service nettoyage

Comme nous l'avons vu précédemment, l'année 2018 a vu la mise en place d'une nouvelle organisation au sein des services techniques municipaux. L'élément le plus important de cette réorganisation est sans doute la création d'un service de nettoyage des bâtiments communaux.

Afin de garantir l'efficacité de cette nouvelle équipe, un véhicule et des



équipements spécifiques ont été achetés. Mis en place depuis le mois de septembre, ce service permet désormais une totale autonomie d'actions, une plus grande souplesse d'intervention, des prestations de meilleure qualité et une maîtrise budgétaire des opérations de nettoyage.

### Entretien des bâtiments

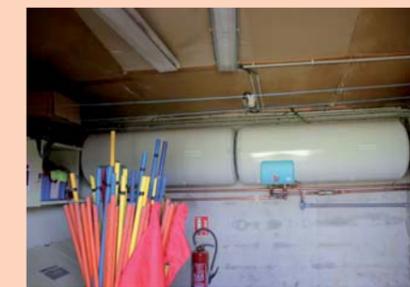
Concernant les bâtiments, outre les travaux des écoles nous avons remplacé deux centrales d'alarme incendie au centre Innovance et à la Maison de l'enfance "Les Planètes" de MOLLON afin de répondre aux dernières normes de sécurité.



Les logements rue de la Maisonnette et celui situé au-dessus de la bibliothèque se sont vus équipés de nouvelles chaudières et celui de LOYES d'un nouveau "Vélux".



Enfin, suite aux inondations de janvier 2018, les chauffe-eaux du stade de foot ont dû être remplacés.



Pour les projets 2019, nous avons d'ores et déjà commandé de nouvelles tables et chaises en polyéthylène, plus légères et donc plus maniables, pour équiper nos salles communales. Nous attendons également la livraison de 3 nouveaux barnums achetés en partenariat avec le Comité des Fêtes.

### Pour nos enfants

Pour la plus grande joie de nos enfants, 3 nouveaux jeux vont être installés à VILLIEU au clos QUINAT, à



Parc Savanne



Bastide Lena

LOYES à la Pie et à MOLLON au parc BONNAMOUR. Ils répondent au doux noms de Parc SAVANE, BASTIDE LENA et Le ROYAUME DE CHARLEMAGNE.



Le royaume de Charlemagne

### Conditions de travail

Afin de réaliser nos travaux de voirie et d'espaces verts dans les meilleures conditions, nous avons également investi dans un camion benne NISSAN



et nous avons récupéré il y a peu de temps un fourgon des pompiers qui nous permettra, notamment grâce à sa cuve, d'optimiser les travaux d'arrosage.



### Commune fleurie

En effet, les employés municipaux participent à l'entretien de l'ensemble des espaces verts de la commune et





travaillent en collaboration avec le comité de fleurissement qui, comme chaque année, a su embellir notre commune.



Il faut remercier tous les bénévoles qui ont réalisé les plantations mais aussi assuré l'entretien et l'arrosage estival. La canicule de cet été n'a pas rendu les choses faciles.



Comme nous l'avons vu pour les cimetières, nous continuerons à expérimenter plusieurs méthodes de désherbage avec, quelques fois, des résultats incertains. Il faut donc s'habituer à voir, ça et là, un peu d'herbe ; c'est la rançon d'un traitement écologique, préservant notre planète et notre santé.

### Pour un environnement soigné et sécurisé

Toujours sous l'égide de la commission environnement, un certain nombre d'actions ont été organisées sur notre commune.



- le nettoyage des bords de l'AIN, organisé désormais en collaboration avec le SR3A et la participation des associations locales, des pêcheurs, des chasseurs mais aussi de nos jeunes footballeurs du club Côtière Meximieux Villieu.
- la mise en sécurité des routes, chemins, parcs et plus globalement, de tous les lieux publics de la commune où l'élagage des arbres morts ou



endommagés est nécessaire. Ces interventions sont, en général, réalisées par des professionnels utilisant des engins très spécifiques. Mais certaines opérations de débardage ont été exécutées sur le TOISON à VILLIEU avec des chevaux, afin d'éviter les



embâcles dans nos cours d'eau. C'est le SR3A qui a organisé et financé ces interventions originales et nous l'en remercions ;

- des travaux de curage des fossés et d'élagage des bords de routes et chemins, complètent ces opérations pluriannuelles.



### Le SR3A

Le SR3A est le nouveau Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents. Il remplace pour nous le défunt SBVA. C'est un syndicat mixte, compétent dans la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), par transfert de compétences de 9 intercommunalités. Il agit pour le maintien ou l'amélioration de la qualité écologique des rivières et pour la prévention des inondations.



A ce sujet, les éléments climatiques et notamment les tempêtes et inondations de l'année 2018, montrent l'importance et l'utilité de ces travaux qui



nécessitent beaucoup d'investissement de la part des agents des services techniques. Mais c'est le prix à payer pour entretenir et sécuriser notre commune.

# Luttons contre le vandalisme et l'incivilité et restons vigilants à la sécurité de tous !

Malheureusement, notre personnel technique est souvent ralenti par le vandalisme, dont la stupidité des actes n'a d'égale que l'imbécillité de leurs auteurs.



Nettoyer et réparer ce qui a été sali ou détérioré prend beaucoup de temps et au détriment des actions d'embellissement de notre commune. De plus, cela engendre des coûts non négligeables pris sur le budget communal.

### Alors si le temps, c'est nous, le coût, c'est vous... et nous.

Certaines exactions, notamment à MOLLON, nous ont amené à organiser une réunion au mois d'avril à la demande des mollonnais, se plaignant des incivilités répétées dans le village. Le major MICHEL, commandant de la brigade de MEXIMIEUX, a présenté un bilan malheureusement peu satisfai-



sant du nombre d'incivilités, plus ou moins graves, recensées sur notre commune.

Compte tenu de ces problèmes récurrents, nous avons poursuivi le développement de notre système de vidéosurveillance en installant de nouvelles caméras, sur la place Saint Pierre, au centre Innovance et à l'école du Toison. Au-delà de la sécurisation des bâtiments communaux, ces dispositifs sont également utiles dans le cadre du dispositif national Vigipirate.



C'est grâce à ces équipements que les gendarmes ont pu interpellé et remettre à la justice plusieurs individus. Malheureusement la plupart de ces délinquants sont mineurs et le rôle des gendarmes s'arrête aux portes du tribunal.



Afin d'être plus efficaces en matière de sécurité nous avons finalisé le dispositif « Participation Citoyenne ». Sous l'impulsion de notre policier municipal, Thierry DOUET et en collaboration étroite avec le major MICHEL, nous avons signé le protocole, en présence de la sous-préfète, Pascale PREVEIRAULT, de la commandante du groupement de gendarmerie de l'Ain, la colonel GUILLAUME et le commandant de la compagnie de TREVOUX, le lieutenant-colonel BELCOURT. A cette occasion la vingtaine de citoyens référents a pu échanger sur ses missions dont la principale

sera d'être un relais privilégié dans l'échange d'informations avec la gendarmerie.

Une initiative notable a émergé suite aux problèmes récurrents rencontrés avec certains jeunes désœuvrés. Sandrine NICOLAS LESPINASSE présidente de l'association Art et Culture en collaboration avec la maison de l'enfance "Les Planètes" a décidé de mettre en place un projet socio-éducatif à destination des adolescents de la commune en les faisant participer à la réalisation d'un court métrage : "Le briquet" (cf. page 19). Ce projet est devenu réalité puisqu'après son tournage en juillet avec la participation d'une dizaine d'habitants de la commune dont le maire dans son propre rôle de maire, il a été diffusé le samedi 20 octobre à l'auditorium du centre Innovance devant une salle comble. La brigade de prévention de la délinquance juvénile présente à cette occasion s'est montrée très enthousiaste et pourrait être intéressée par un projet similaire, peut être un briquet 2. Il est à noter que ce projet a été financé par une cagnotte solidaire.

Pour l'année 2019, nous comptons sur la vigilance de nos bénévoles de la participation citoyenne, sur l'action concertée avec la gendarmerie de Meximieux et bien évidemment sur notre policier municipal qui, pour réaliser ses missions, sera doté d'un nouveau véhicule.



En attendant, vous êtes tous invités à signaler immédiatement tout manquement aux règles de vie en collectivité se traduisant par des dégradations et des incivilités. Il suffit d'appeler systématiquement la mairie aux heures d'ouverture ou l'adjoint d'astreinte le reste du temps, ce qui permettra une action immédiate.  
Police municipale : 06 58 07 11 36  
Mairie : 04 74 61 04 60  
Astreinte : 06 58 07 12 53

## Amélioration de nos voiries :

Concernant la voirie, nous travaillons avec une programmation pluriannuelle sur la base d'un marché à bons de commande signé en 2016 pour la période 2017-2020.

Les travaux réalisés en 2018 étaient en continuité de ceux de 2017 avec, dans certains cas, le basculement d'une année sur l'autre. Nous avons donc réalisé :

- A BUCHIN, la construction de deux arrêts de bus avec la pose d'un abri et la création d'une écluse sur la voirie également refaite afin de ralentir la vitesse, 60 675 € HT.



- A VILLIEU avenue Charles de Gaulle, la construction de deux arrêts de bus PSH\* avec la pose d'un abri, le prolongement de la voie verte et la création de 2 coussins lyonnais, 65 082 € HT.



- A LOYES rue Montaplan, construction d'un arrêt de bus avec la pose d'un abri 7 286 € HT.



- A MOLLON Grande Rue, Mise en place d'un abri-bus, 8 114 € HT.



- A VILLIEU route de Genève, construction d'un plateau surélevé, pour ralentir la vitesse de circulation 19 666 € HT.

- A MOLLON Rue du Gardon, aménagement de la voie et mise en place d'un enrobé, 28 600 € HT et mise en sécurité du muret de soutènement de la rue des Brotteaux sur le Gardon par injection de béton hydrofuge 5 000 € HT.



- A LOYES Rue du Château d'eau, rénovation partielle de la voirie avec pose de caniveau, 3 228 € HT.

- A VILLIEU Chemin du Pont Vieux, rénovation partielle de la voirie et des accotements, 5 320 € HT.

- A LOYES et à MOLLON création de deux places PSH devant les mairies annexes 4 863 € HT.



En juin, nous avons subi par deux fois des pluies diluviennes notamment sur le secteur de Mollon. Les dégâts occasionnés ont été très importants et ont touché les particuliers mais aussi les infrastructures communales. Ainsi la Montée des Mas a été particulièrement dégradée et a donc nécessité



des travaux d'urgence afin de sécuriser à la fois les abords et les voiries ainsi que les exutoires des eaux pluviales et ce pour plus de 22 000 € HT.

Le seul point positif qu'il nous faut retenir de ce triste événement, est que nous avons pu identifier la plupart des dysfonctionnements du secteur et ainsi les intégrer aux travaux déjà prévus et budgétés sur la Montée des Mas. Nous avons donc relancé un appel d'offres pour la réhabilitation de tout ce secteur pour un montant d'environ 140 000 € HT. Les travaux, qui seront réalisés par les entreprises EUROVIA et SOCATRA, devraient débuter dans le premier trimestre 2019.

Un deuxième appel d'offres sera lancé pour la rénovation du Chemin du Berger à LOYES, lui aussi fortement dégradé suite aux intempéries. Ces tra-



## Une programmation jusqu'en 2020

vaux intégreront, comme pour la Montée des Mas, la récupération des eaux pluviales. Le montant estimé de cette opération est de 95 000 € HT.

Le dernier appel d'offres prévu pour 2019, concerne MONTHOZ et la route de RIGNIEUX où nous allons continuer la reprise de la voirie, commencée en 2017. Ces travaux devraient nous permettre de rénover la voirie jusqu'à l'entrée du hameau. L'estimation pour cette opération est de 60 000 € HT.

Outre ces trois appels d'offres, nous avons également programmé des travaux au titre de notre marché à bons de commande. Sur 2019 nous devrions notamment réaliser :

### A VILLIEU

- Rue de la Maisonnette, bouchage des nids de poules
- Avenue Charles de Gaulle, reprise de trottoir suite à un effondrement en pied de façade



- Dans la zone artisanale, mise en enrobé avec pose de bordure de l'entrée du parking de la salle polyvalente et des services techniques
- Rue des Anciens et Vieille Rue, réfection de la chaussée en enrobé suite aux travaux du syndicat des eaux



### A MOLLON

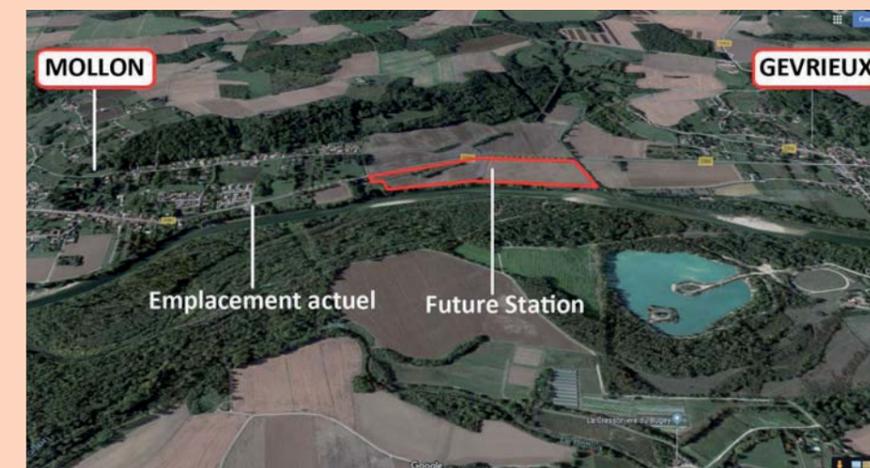
- Chemin de chez Magnin, rénovation partielle de la voirie avec enrobé et point à temps



Nous gardons comme chaque année un budget destiné à des travaux imprévus.

### Assainissement

Concernant l'assainissement, le marché de la station d'épuration de Mollon est attribué à l'entreprise BORDEL TP sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence Départementale d'Ingénierie et de la société PROFILS ETUDES pour un mon-



tant global de 881 316 € HT auquel il conviendra d'ajouter 16 706 € pour l'achat des terrains soit un coût global d'environ 900 000 €, pour lequel nous avons budgété des aides à hauteur d'environ 289 000 € qui sont attri-

buées par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental. La mise en service est normalement prévue fin 2019.

Parallèlement, l'étude du schéma directeur d'assainissement arrive à son terme et doit nous être présentée en mars. La connaissance de l'état de nos réseaux nous permettra ainsi d'étudier puis de programmer les travaux nécessaires à un meilleur fonctionnement de nos installations, notamment en séparant nos réseaux



d'eaux usées et d'eaux pluviales. Une partie de cette étude nous a par ailleurs été utile dans la programmation

## Equipement public

### Eclairage public



Concernant l'éclairage public nous allons essayer de travailler avec le SIEA, syndicat en charge de ce sujet, pour l'optimiser, en étudiant différentes solutions parmi lesquelles la

mise en place de lampes led, la diminution de l'intensité lumineuse, l'extinction partielle la nuit ou l'installation d'horloges astronomiques. Ces économies potentielles sont effectivement plus que substantielles.

### Réseau

Toujours avec le SIEA nous espérons qu'enfin notre commune sera éligible à la fibre.

Nous avons dans ce sens sollicité l'ensemble des



acteurs économiques de la commune qui nous ont répondu quasiment à l'unanimité pour signifier leur besoin de plus en plus vital d'avoir une liaison Internet fiable et de qualité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Le directeur de l'école a également constaté que les installations interactives informatiques ont beaucoup de mal à fonctionner. Nous avons donc transmis l'ensemble de ces éléments au président du SIEA, Walter MARTIN, en insistant sur le fait que VILLIEU LOYES MOLLON et MEXIMIEUX, communes non fibrées, représentent environ 12 000 habitants, pas très loin de la population d'AMBERIEU EN BUGÉY dont le syndicat regrette que les travaux soient confiés à ORANGE.

Nous avons par ailleurs reçu le soutien de nos parlementaires et du président du conseil départemental, nous aurons donc beaucoup de mal à comprendre que notre commune ne fasse pas enfin partie du programme qui sera présenté en mars prochain.

Je l'aurai un jour, je l'aurai...



Mise en place de candélabres LED au lotissement Le Logis



## Merci la ComCom !

Nous avons la chance d'appartenir à une communauté de communes qui a choisi de laisser un maximum d'autonomie aux communes qui la composent, en ne prenant que les compétences nécessaires et obligatoires et en leur laissant la gestion des compétences de terrain. Cela permet de compter sur l'investissement bénévole des élus municipaux et ainsi, faire des économies de fonctionnement.

La communauté joue alors son rôle de redistribution au travers de la dotation de solidarité communautaire pour le fonctionnement mais aussi des fonds de concours pour l'investissement. C'est ainsi que nous avons pu bénéficier pour l'année 2018 des fonds de concours suivants :

- travaux de sécurité, d'accessibilité et de système de sécurité incendie. Fonds de concours de 19 251 € pour un total de travaux de 54 653 € HT
- travaux de rénovation énergétique de la maison communale rue de la Gare. Fonds de concours de 22 845 € pour un montant de travaux de 49 690 € HT

- Rénovation du toit de l'école élémentaire. Fonds de concours de 24 005 € pour un montant de travaux de 48 010 € HT
- travaux de sécurisation de la voirie 2017. Fonds de concours de 118 863 € pour un montant de travaux de 237 727 € HT

Soit un montant total des fonds de concours généralistes de 184 965 €

Nous avons également obtenu un fonds de concours spécifique pour le carrefour à feux tricolores du pont de CHAZEY de 47 605 € auquel s'ajoute une subvention du conseil départemental de 14 213 € pour un montant de travaux de 109 423 € HT.

Remercions donc la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) et son président Jean-Louis GUYADER? pour l'aide qu'elle nous apporte et qu'elle va encore nous apporter car une nouvelle enveloppe triennale de fonds de concours va être votée dans les mois à venir. Souhaitons que la CCPA puisse encore longtemps continuer à aider financièrement les communes qui la composent, grâce à sa



sage politique de redistribution, bien plus efficace que la tendance à la centralisation prônée bien trop souvent par nos dirigeants.

L'année 2018 a été particulièrement compliquée avec l'absence de notre Directeur des Services Techniques. Les élus ont dû compenser avec l'aide des services mais aussi de l'Agence Départementale d'Ingénierie et des bureaux d'études AXIS CONSEIL et MY RENO. Remercions donc tous les membres du conseil municipal pour leur investissement passé et à venir car, vous l'avez compris, nous avons encore de beaux projets devant nous.

## Deux commissions très actives

### Fêtes et cérémonies : Pour vous distraire

Comme vous avez pu le lire tout au long de ce numéro, beaucoup d'événements se déroulent sur notre commune. Commémorations, fêtes, inaugurations, spectacles, ce sont chaque année, plus de 15 manifestations associatives ou communales, derrière lesquelles la commission Fêtes et cérémonies œuvre pour que vous puissiez apprécier ces moments festifs. Il faut donc remercier toute l'équipe d'élus qui la compose et qui s'investit pour que chacune de ces occasions soit une réussite.



Comme d'habitude, le comité de jumelage a été particulièrement bien accueilli avec la chance de découvrir un très beau pays et une culture différente. Cette année nous allons recevoir la délégation tchèque et toutes les personnes intéressées par le jumelage sont invitées à prendre contact avec Claude FESTAZ, président ou la mairie. Rappelons que le comité de jumelage est ouvert à l'ensemble de la population et permet de tisser des liens enrichissants avec un pays européen en découvrant sa culture et son savoir-vivre.

Pour revenir à notre communication locale, nous avons remplacé le panneau d'information lumineux de Loyes et acheté un nouvel appareil photo qui va nous permettre



de continuer d'alimenter nos futures projections (PowerPoint).

Nous remplacerons en 2019 la flotte des téléphones portables afin de passer sur des appareils plus performants.

La commission communication a encore tenu cette année le rythme de parution des cinq numéros du 3 en Ain et le dixième numéro du Tout en Ain. Mais c'est aussi la création d'affiches, de flyers, la tenue du site Internet communal, de la page FaceBook de la mairie, etc. N'oublions pas non plus que cette commission est également en charge des systèmes informatiques, de la télé-



### Communication : Pour vous tenir informés

Dans le cadre de notre communication internationale une délégation de VILLIEU LOYES MOLLON s'est rendue en République Tchèque à DOBRICHOVICE pour le Week-End pour l'Ascension.



phonie, des équipements de l'école, de la bibliothèque, des ateliers municipaux. Bref, cette commission qui reste toujours discrète est pourtant indispensable au bon fonctionnement de la municipalité.

Une fois de plus, il faut donc remercier l'ensemble des fidèles participants de cette commission qui sont tous amateurs mais font un travail de qualité professionnelle. Ils accompagnent depuis maintenant plus de 10 ans notre infographiste maison et aussi adjoint à la communication Serge THEBAULT.

# Le SR3A, Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents

## Une nouvelle structure en ordre



Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), est un syndicat mixte compétent dans la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), par transfert de compétences des intercommunalités suivantes : Communauté d'Agglomération du Bassin de BOURG EN BRESSE, Communauté de Communes de la Dombes, Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Haut Bugey Agglomération, Communauté de Communes du plateau d'HAUTEVILLE, Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du CERDON, Communauté de Communes de la Petite Montagne, Communauté de Communes de la Région d'ORGELET, Communauté de Communes Porte de Jura. Le SR3A a été constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et œuvre sur les bassins versants du SURAN, du LANGE/OIGNIN, de l'ALBARINE, de la Vallée de l'Ain de l'aval du barrage de COISELET à sa confluence avec le RHÔNE et des affluents du RHÔNE de la commune de LAGNIEU à celle de LHUIS.

Il agit pour le maintien ou l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylve, lacs, zones humides, la prévention des inondations, la gestion de la ressource et la sensibilisation du grand public en priorisant sur le jeune public.

Le SR3A est financé par la cotisation de ses membres (communautés de communes et d'agglomération) et les subventions (agence de l'eau, conseils départementaux, région, Etat, Europe).

La cotisation est basée sur le nombre d'habitants au prorata du bassin versant. Pour 2018, elle a été de 6.40 €/habitant. Les communautés décident de payer leurs cotisations soit via leur budget général, soit via une recette dédiée et affectée : la taxe GEMAPI.

Enfin le SR3A recevra la labellisation "EPAGE" (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) en janvier 2019, une première dans le bassin RHÔNE MÉDITERRANÉE et CORSE.

Pour connaître les actions du SR3A, vous pouvez suivre la page facebook@sr3ainavalaffluents

### Parmi les principales actions menées en 2018 sur notre secteur

#### Les plans de désherbage communaux

Les pesticides ou produits phytopharmaceutiques, détruisent "les mauvaises herbes", les parasites ou les maladies. Mais cela n'est pas sans risques ni sans conséquences sur l'environnement et la santé publique. Les 150 communes du territoire du SR3A ont fait l'objet d'une proposition d'accompagnement par un prestataire recruté par le syndicat. VILLIEU LOYES MOLLON, dotée d'un plan de désherbage dès 2003, a décidé, depuis plusieurs années, de faire évoluer ses pratiques d'entretien des espaces verts et de mettre en place son plan de désherbage communal. Qu'est-ce que cela change pour la commune ? Une gestion différente des espaces communaux que vous percevrez au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du plan de désherbage. Il s'agira par exemple de prioriser certaines zones de nos villages et hameaux.

#### L'étude sur la continuité écologique du Toison :

Elle est toujours inscrite et budgétée dans les actions du SR3A. Elle devra s'achever prochainement pour permettre au comité de pilotage de donner un avis.

# d'Ain Aval et de ses Affluents de marche

#### Les animations scolaires

Les 170 écoles du territoire ont été sollicitées pour participer au programme de sensibilisation mis en place par le SR3A. Un catalogue des animations offertes (hors coût de transport lié à l'animation) pour l'année 2018-2019 a été envoyé à chacune d'entre elles.

#### L'opération nettoyage des berges de la rivière d'Ain

Le 18 mars 2018, le syndicat (SBVA aujourd'hui SR3A), soutenu par la municipalité, a organisé sa traditionnelle matinée verte. Toujours autant de supporters grands et petits sont venus travailler pour la préservation de notre nature. Chasseurs, pêcheurs, jeunes de MOLLON, jeunes footballeurs du Côtier MEXIMIEUX VILLIEU ont pu, malgré les mauvaises conditions météo, participer avec la satisfaction de voir nos BROTTAUX retrouver leur propreté initiale !



Les bénévoles de MOLLON

Les bénévoles de VILLIEU

#### Ramassage estival des déchets épars sur les bords de l'Ain

Le SR3A confie le ramassage des déchets épars engendrés par la fréquentation des sites d'affluence au niveau des ponts aux Brigades Vertes. Au-delà de l'aspect social, les travaux permettent d'assurer la qualité paysagère et écologique des milieux naturels. Ces tournées estivales se font au moins trois fois dans la saison. La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) participe également à cette action en disposant des bennes dont le contenu est collecté régulièrement.



Pont de Chazey rive gauche

#### Travaux sur les boisements de berges des cours d'eau

Les travaux réalisés sur les affluents de la basse vallée de l'Ain ont permis de dégager les arbres tombés dans le lit des cours d'eau, dans l'objectif de permettre le libre écoulement des eaux, évitant ainsi une éventuelle aggravation

du risque d'inondation et d'érosion des berges en cas de crue : le TOISON à VILLIEU LOYES MOLLON a reçu la visite par deux fois des débardeurs, complétant ainsi les opérations d'élagage engagées par les services techniques de la commune.



Débardage du Toison

Lorsque la situation le permet, certaines trognons et souches, bien qu'elles paraissent parfois inesthétiques, ont été laissées pour favoriser la biodiversité terrestre et les habitats aquatiques. Ces travaux sont effectués dans le cadre du plan de gestion des affluents de basse rivière d'Ain déclaré d'Intérêt Général par arrêté préfectoral.

Le SR3A s'investit également dans l'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la basse vallée de l'Ain et du site Natura 2000 des milieux alluviaux de la basse vallée de l'Ain confluence Ain Rhône.

Extraction de sédiments à SAINT MAURICE de REMENS et réinjection dans la rivière d'Ain et le SURAN à PONT D'AIN

L'ALBARINE présente une surlargeur qui entraîne un important dépôt d'alluvions au niveau du pont de la VC6 à SAINT MAURICE de REMENS. Ce dépôt augmente le risque inondation au niveau du village.

Les travaux consistent à extraire les cailloux du lit de la rivière, à les transporter et à les réinjecter dans le lit de la rivière d'Ain sur un secteur où le lit s'incise (enfoncement du fond du lit pouvant entraîner le déchaussement des ponts, l'abaissement des nappes). L'objectif est de participer à la recharge sédimentaire de la rivière car les matériaux déposés seront remobilisés rapidement par la rivière lors d'une prochaine crue. Une autre partie des matériaux a été déposée dans le SURAN où les alluvions participeront à la réalisation de travaux de restauration.

#### Etat des lieux des BROTTAUX de la rivière d'Ain

Les élus du SR3A ont souhaité alerter les institutions compétentes et propriétaires des sites sur la problématique d'une forte fréquentation estivale parfois anarchique des berges de l'Ain.

Après consultation des maires sur le bilan réalisé, les élus ont rencontré Monsieur Le Préfet pour d'une part, lui remettre le document évoqué et d'autre part, l'alerter sur les nombreuses incivilités relevées et les moyens demandés pour y faire face.

Sachez que VILLIEU LOYES MOLLON a participé à cette enquête.

## Etat des eaux superficielles du Toison en 2018 (station de Villieu)

État des eaux de la station

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Macrophytes	Poissons	Hydro-morphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
			N	P											
2018	BE	TBE	BE	MOY	TBE	MAUV	BE	MOY	BE	MED			MED		BE
2017	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE	MOY	BE	BE	MED			MED		BE
2016	BE	TBE	BE	BE	TBE	MAUV	MOY	MOY	BE	MED			MED		BE
2015	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE	MOY	BE	BE	MAUV			MAUV		MAUV
2014	MOY	TBE	MOY	MOY	TBE	MAUV	MOY	BE	BE	MED			MED		MAUV
2013	MOY	TBE	MOY	MOY	TBE	BE	MOY	BE	BE	MED			MED		MAUV
2012	BE	TBE	BE	MOY	TBE	BE	MOY	BE	BE	MED			MED		MAUV
2011	BE	TBE	BE	MOY	TBE	BE	MOY	BE	BE	MED			MED		MAUV
2010	BE	TBE	BE	MOY	TBE	BE	BE	BE	BE	MED			MED		BE
2009	BE	TBE	BE	MOY	TBE	BE	BE	BE		MAUV			MAUV		BE
2008	BE	TBE	BE	MOY	TBE	MAUV	TBE	BE		MAUV			MAUV		MAUV

Les derniers résultats de 2018 présentés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) enregistrent une nouvelle fois une qualité chimique des eaux en "Bon Etat". Soulignons cependant la présence de substances déclassantes comme le métazachlore et le phosphore issues des intrants agricoles et des rejets du réseau d'assainissement. Les fortes précipitations du printemps ne sont pas étrangères à ce constat.

## Lutte contre l'ambrosie : 2018, la tendance à la baisse des pollens se confirme !

Pour ce qui concerne notre territoire, on retiendra une nouvelle fois une amélioration de l'index pollinique sur les semaines 30 à 39 (chiffres AFEDA\*). Depuis plusieurs années, nous avons communiqué dans nos différentes publications sur les méfaits de l'ambrosie, sur l'aspect sanitaire de l'allergie provoquée et sur le coût représenté pour notre santé publique.

Sur notre commune, quelques chiffres illustrent que les habitants et leurs élus sont très attentifs à la présence de cette plante allergisante :

- 20 signalements ont été réalisés sur la plateforme interactive mise en place par l'ARS (9 en 2017). Ils sont, pour la grande majorité d'entre eux, validés et traités. Des réponses systématiques ont été apportées par les services administratifs de la commune.
- Plus de 200 signalements ont été notés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (90 en 2017)

Nous tenons à souligner la réactivité des exploitants agricoles de Villieu Loyes Mollon. Ils ont parfaitement pris en compte la nécessité de déchaumer rapidement, détruisant ainsi la montée des plants d'ambrosie !

Les agents des services techniques de la commune ont participé activement aux actions par un suivi régulier et méthodique des bas-côtés et des espaces communaux.

Enfin, un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu participer d'une façon ou d'une autre aux actions contre cette plante allergisante. Sans oublier les courageux bénévoles fréquentant les bords de la rivière d'Ain à Mollon.

A ce propos, sachez que des démarches sont entreprises auprès des services de l'Etat en charge du domaine public fluvial. Les communes riveraines de la rivière n'ayant pas les moyens et la compétence pour engager une action sanitaire d'envergure sur ce cours d'eau.

### Comment signaler l'ambrosie ?

- La plateforme interactive : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>
- Par mail ou par téléphone : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) ou 0 972 376 888
- Contact en mairie au 04 74 61 04 60

Et aussi :

**Bruno PICHAT** référent communal : 06 70 12 93 08  
**Gérard CLEMENT** référent intercommunal 06 14 09 81 42

\*AFEDA : Association Française d'Etude des Ambrosies

## Appareil à combustion, chauffage d'appoint, groupe électrogène : attention danger !

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

Il peut être émis par tous les **appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée, ...)



### Comment prévenir les intoxications

Pour éviter les intoxications, **des gestes simples existent** :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- Pendant la période de chauffage, aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

### Chauffages d'appoint :

Ceux-ci peuvent être dangereux s'ils ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

### Groupe électrogènes :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.

**En savoir plus** : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Santé Publique France

Communiqué de l'Agence régionale de santé Auvergne / Rhône-Alpes.

Délégation Départementale de l'Ain Environnement et Santé.

9 rue de la Grenouillère

CS 80409

01012 Bourg en Bresse cedex

Tél. : 04 81 92 12 81

Fax : 04 74 42 93 17

[ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr)

[www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr)

# Révision du PLU Plan Local d'Urbanisme



## QUEL EST LE CONTEXTE DE LA REVISION DU PLU ?

Par délibération en date du 7 avril 2017, le conseil municipal de Villieu Loyes Mollon a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU approuvé en 2004 doit être mis en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) BUCOPA approuvé le 26 janvier 2017. Le PLU doit également anticiper le futur Programme Local de l'Habitat Plaine de l'Ain, puisque la commune devrait prochainement être soumise aux obligations de la loi SRU en matière de logement social.

## LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

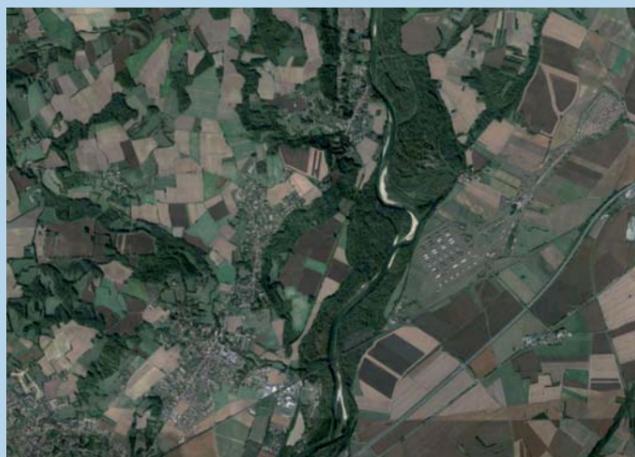
**Un développement de l'habitat qui doit être mieux encadré.** Le recensement des autorisations d'urbanisme accordées, indique une moyenne de 34 logements par an entre 2008 et 2017. La population communale est passée de 3 095 à 3 507 habitants entre 2010 et 2015.

La demande en logements, liée notamment au desserrement de l'agglomération lyonnaise, est forte et a pour effet, une augmentation des prix. L'enjeu est de mieux répondre aux besoins dans leur diversité : des petites et moyennes surfaces (T2 à T4), notamment pour des petits ménages qui sont de plus en plus nombreux (personnes âgées, familles monoparentales, jeunes, ...), des programmes en accession maîtrisée ou accession sociale pour ménages modestes ou primo-accédants, du logement locatif, etc. en complémentarité avec un parc actuel de grands logements en accession qui doit garder son attractivité.

### La recherche d'un équilibre entre l'habitat et les autres activités du territoire

Il y a un enjeu important d'assurer la bonne cohabitation entre l'habitat et une agriculture qui met fortement en valeur le territoire communal. Il s'agit également de conserver une offre en services et commerces actuellement bien regroupée dans le centre bourg. Le PLU devra également prendre en compte l'extension de la zone d'activités de la Masse prévue par le SCoT.

## Un environnement d'une grande richesse



Les milieux naturels sont d'une grande richesse : pelouses sèches sur les coteaux, zones humides liées au plateau de la Dombes ou à la rivière de l'Ain, corridors écologiques entre les villages, perméabilité écologique liée aux boisements et au réseau de haies. Cette richesse est reconnue par un classement au sein des sites Natura 2000 de la Dombes et de la basse vallée de l'Ain.

La commune dispose d'une ressource en eau riche, prélevée par deux puits au niveau de la nappe alluviale de l'Ain. La ressource en eau est toutefois sensible aux pollutions. Les besoins prioritaires sont le remplacement de la station d'épuration de Mollon et la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Les risques naturels sont également principalement liés à l'eau et aux glissements de terrain : ils sont identifiés par un Plan de Prévention des Risques Naturels et un nouvel aléa de référence des inondations de l'Ain et de ses affluents.

### L'urbanisation doit prendre en compte les spécificités des villages et hameaux de la commune

Les enjeux sont différents selon que l'on est dans le bourg (avenue Charles de Gaulle), dans les villages (Villieu, Loyes, Mollon), ou dans les hameaux (Buchin, Monthoz). Le centre bourg de Villieu doit conserver son attractivité, avec une concentration des commerces et des services entre la mairie et les écoles.



Il faut également s'interroger sur le devenir du site d'AKWEL (anciennement MGI COUTIER) si l'entreprise change de locaux.

Les tissus villageois anciens offrent un intérêt architectural qui doit être préservé. Il faut souligner notamment la richesse du patrimoine de Loyes, l'environnement attractif du quartier de l'église de Villieu, ou le caractère spécifique de village-rue à Mollon, offrant de grands espaces de jardins. Une réhabilitation respectueuse du bâti ancien, tout en prenant en compte les besoins d'amélioration du confort et de l'énergie, peut permettre de valoriser un bien. Le bâti ancien est très lié à son environnement : le jardin ou la cour nécessaires à l'agrément du logement, la qualité du traitement des voies.

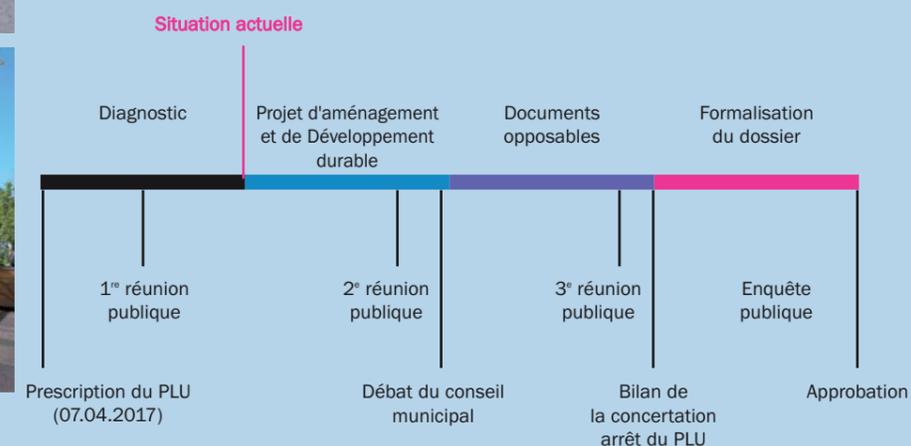
La commune mène en parallèle à la révision du PLU un projet de requalification de la traversée du village de Loyes.

Les extensions pavillonnaires ont été importantes autour des villages ou dans des secteurs plus excentrés. L'évolution de ces tissus pavillonnaires, qui occupent aujourd'hui une surface importante, est un enjeu fort. La commune a notamment la volonté d'assurer de meilleures liaisons pour les modes doux, de traiter les franges entre l'espace bâti et l'espace agricole, de maîtriser les processus de division parcellaire qui se développent depuis quelques années.

### Prévoir une réduction de la consommation des surfaces agricoles et naturelles par l'urbanisation

En conformité avec la loi, le PLU devra réduire la consommation des espaces agricoles et naturels par l'urbanisation, en valorisant notamment un potentiel de création de l'ordre de 200 logements dans le tissu bâti.

## AVANCEMENT DU PLU



### Comment être informé? Comment participer ?

- des réunions publiques seront organisées ;
- registre en mairie ;
- site Internet de la mairie ;
- information dans la presse, affichage de la délibération de prescription.

### Participez à la révision du PLU

Mairie de Villieu Loyes Mollon  
95 av. Charles de Gaulle  
01800 VILLIEU LOYES MOLLON  
Tél. : 04 74 61 04 60  
www.mairievlm.fr

# Liste des associations

## Culture

### Art et Culture

Organisation d'événements

Présidente :

Sandrine NICOLAS-LESPINASSE

✉ 240 Grande Rue

☎ 06 63 75 83 29

### CEPEBRA

Cercle Cultuel Bouddhiste

Président :

Niphakone CHANTHANISANE

✉ Prés Neufs

☎ 06 20 85 28 46

### Comité de Jumelage

Echanges sociaux culturels avec la commune jumelle Dobrichovicé

Président : Claude FESTAZ

✉ 31 rue Montaplan

☎ 04 74 61 06 18

## Communautés

### Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers

Président : René MICHEL

✉ 171 chemin Moulin de Fétan

☎ 06 19 83 23 63

### Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Frédéric BELLATON

✉ 159 chemin des Chaudannes

☎ 06 12 53 68 18

### Anciens Combattants

Président : Jean-Paul APAYA

✉ 94 chemin de la Châtillonnière

☎ 04 74 61 04 48

### Comité de Fleurissement

Présidente : Hélène JOSSERAND

✉ 177 ch. de la Chatillonnière

☎ 06 43 22 76 73

Vice-présidente :

Monique BOZZACO

✉ 56 chemin du Tour

☎ 04 74 61 21 63

✉ Villieu - ✉ Loyes - ✉ Mollon

## Fêtes et Spectacles

### Chorale "Viva la Musica"

Présidente : Mylène de STEFANO

✉ 502 Montée des Cannes

☎ 06 07 71 39 08

### Comité des Fêtes

Président : Michel BOZZACO

✉ 56 chemin du Tour

☎ 06 13 86 67 53

### Compagnie LÉTAINSEL

Présidente : Elisabeth SERVIGNE

✉ 565 rue des Brosses

Rignieux le Franc

☎ 06 63 76 32 73

### Dynamic Club

Présidente : Audrey GEOFFRAY

✉ 404 chemin de la Masse

☎ 06 70 47 40 57

### Ensemble musical de VLM

Président : Jean MENAND

✉ 1037 avenue Charles de Gaulle

☎ 04 74 61 12 35

### Morgan SPIRLI

Président : Morgan SPIRLI

✉ 888 chemin du Mas Gentet

☎ 06 95 59 24 90

### Son'O Max

Président : Maxence ELLUL

✉ 486 av. Ch. de Gaulle

☎ 06 19 98 62 81

### Sou des écoles

Président : Guillaume LARDON

✉ Les Gardes

☎ 06 12 26 79 89

## Social et Solidarité

### ADMR

Président : Jean-Pierre LAURENT

✉ Lagnieu

☎ 04 74 40 10 22

### Association Education Populaire (AEP)

Président : Jean-Paul GAY

✉ rue du Gardon

☎ 04 74 35 45 13

### Association 3 Villages (A3V)

Président : Serge NAVILIAT

✉ 1 lot. les Carronnières

☎ 04 74 46 03 79

### Club-Rencontre

Présidente : Jacques TAILLAND

✉ chemin de la Masse

☎ 06 32 89 73 88

### Un pas de côté

Présidente : Olivia GUICHARD

✉ 1 les loggias du Colombier

☎ 06 95 29 31 01

## Sport et Loisirs

### Butterfly

Président : Jean-Luc MANAUDOU

✉ 2 lot. Les Carronnières

☎ 04 74 61 35 18

### Club Côtière Meximieux Villieu (Football)

Président : Pascal BERNIN

✉ 54 rue de Genève

Meximieux

☎ 06 74 61 33 04

### Club des jeunes

Présidente : Marion BERNARD

✉ 18 ch. Croix Rameaux

☎ 07 88 81 05 29

### Club Entraînement Physique

Présidente : Pascale de HASS

✉ 358 rue de la Gare

### Corps et souffle - Qi Gong

Présidente : Chantal PINARD

✉ 682 av. Ch. de Gaulle

☎ 06 10 84 89 15

### Côtière Poker

Président : Dominique DECHET

✉ 6 Lot. de la Châtillonnière

☎ 04 77 19 11 35

### Ecole de musique des 3 villages

Président : Florent VERNES

✉ 140 Al. Giroux - Rignieux le Franc

☎ 06 98 50 65 56

### Foulée des 3 villages

Président : Hervé AUGOYARD

✉

☎

### Gymnastique Volontaire

Présidente : Yvette FAURE

✉ Petit Fétant

☎ 06 83 24 44 48

### La Une et ses Z'amis

Président : Pascal BOUCLIER

✉ 82 rue de la Charrière

☎ 06 65 69 35 33

### Les Classes en 9

Présidente : Stéphanie BELLATON

✉ 159 chemin des Chaudannes

### Les Baladins (théâtre)

Président : Jacky FURET

✉ 1 rue Jacques BREL

69100 Villeurbanne

☎ 04 27 90 06 43

### Les p'tits diabolot'Ain

Présidente : Guylaine THELOZ

✉ 219 rue de Genève

☎ 04 74 46 00 96

### Mollon Omni Sports (MOS)

Président : Christian RIBOTTI

✉ 45 Grande Rue

☎ 04 37 61 10 39

### Récréation Créative

Présidente : Guylaine THELOZ

✉ 229 route de Genève

☎ 04 74 46 00 96

### Retraite Sportive

Président : François SEEMANN

✉ 28 lot. le Janivon

☎ 04 74 61 11 92

### Scoots autos rétro

Président : Philippe DORKEL

✉ 248 Grande Rue

☎ 06 08 56 34 09

### Société de Chasse

Président : Cédric JACQUET

✉ rue de l'Artisanat

☎ 06 88 41 61 33

### Société de Pêche

Président : Rémy BRUNETTI

✉ chemin de Chavagnieux

☎ 06 29 80 82 15

### Souffle et vibration

Présidente : Louise FOLLIET

✉ Rapan

Pérouges

☎ 06 62 94 53 68

### Team Mexi Course

Président : Guillaume GILLET

✉ Montée de Pérouges

Meximieux

☎ 06 10 94 07 60

### Twirling Bâton

Présidente : Sandrine COLOMBIER

✉ Monthoz

☎ 06 09 67 13 92

### Verts les papillons jardin-nent

Présidente : Frédéric GUICHARD

✉ Mollon

☎ 06 91 87 96 54

# Commerces & Services

## Alimentation

### Epicerie

♦ VIVAL

Pascal GILLET

302 av. Charles de Gaulle

☎ 04 74 46 00 61

### Apiculteur

♦ Stéphane PREVOT

168 rue du Pollet

☎ 04 74 34 71 20

### Boulangerie / Pâtisserie

♦ Julie et Alban BROCKMANN-GUITTON

23 rue de l'Église

☎ 04 74 61 02 80

### Brasserie

♦ Malt Emoi (producteur - commerçant)

925 Grande Rue

☎ 06 52 80 89 99

### Charcuterie

♦ Ferme des Bozonnières

Muriel PICHAT

route de Montaplan

☎ 04 74 61 47 78

### Fromagerie

♦ Damien CROST

route de Crans

☎ 04 74 61 28 88

### Pâtisserie / Boulangerie / Chocolatier

♦ Hubert PETITDIDIER

268 av. Charles de Gaulle

☎ 04 74 61 03 19

## Santé

### Médecins

♦ Cabinet médical

Dr Marie ALCAINI

Dr Amandine CLÉMENT

Dr Rudolf ORSZULAK

Dr Michel VALETTE

35 rue de la Gare (entrée 2)

☎ 04 74 61 05 11

♦ Dr BERTRON

228 av. Charles de Gaulle

☎ 04 37 61 04 95

### Pharmacie

♦ Emmanuelle ROUX

228 av. Charles de Gaulle

☎ 04 74 61 27 61

### Infirmière

♦ Cabinet infirmier DEROUVIAL

228 av. Charles de Gaulle

☎ 04 74 46 78 58

### Kinésithérapeute

♦ Bruno ELLUL

228 av. Charles de Gaulle

☎ 04 74 34 79 13

### Orthophoniste

♦ Sabine DELALANDRE

59 rue de l'Église

☎ 04 74 61 03 07

### Ostéopathe

♦ Marie-France MEVELLE-FRANÇOIS

228 av. Charles de Gaulle

☎ 04 74 37 00 12

### Réflexologie

♦ Cabinet Nathalie PETIOT

Réflexologue plantaire

228 av. Charles de Gaulle

☎ 07 68 26 93 77

## Beauté

### Coiffeurs

♦ ND Coiffeur créateur

# Assistantes maternelles

Cette liste vous est fournie par la Maison départementale de la solidarité de la Plaine de l'Ain (Ambérieu en Bugey) en lien avec le Conseil Départemental.

## VILLIEU

### AUGOYARD Mélina

94 rue de la Gare  
☎ 06 71 59 72 23

### BAILLY Carole

9 lot. La Sourde  
☎ 06 61 88 64 13

### BONHOMME Corine

8 lotissement Le Colombier  
☎ 04 74 46 02 21

### BUTTEMER Karen

1 Clos des Colombes  
☎ 06 07 63 57 14

### CARON Nathalie

272 chemin de la Châtillonnière  
☎ 04 74 37 03 88

### CHARAVIT Michèle

89 chemin du Courrier  
☎ 06 64 84 58 17

### CHOMEL Laétitia

16 lotissement Janivon  
☎ 04 74 37 07 44

### COUSSARD Magalie

417 rue de la Maisonnette  
☎ 06 71 92 83 15

### DANNEQUIN Barbara

16 imp. Les Terres du Pollet  
☎ 06 33 85 39 41

### DUMOLLARD Evelyne

15 lotissement le Janivon  
☎ 04 74 61 25 25

### DUMOULIN Corinne

9 lotissement le Janivon  
☎ 06 17 18 58 31

### DURAFORT Coralie

176 rue de Genève  
☎ 06 34 50 46 12

### FAYET Sylvie

22 lot. La Ferme du Janivon  
☎ 06 87 39 05 14

### FENAUX Marie-Hélène

20 lotissement Le Janivon  
☎ 06 79 70 69 80

### GARAU Alice

8 lot. la Ferme de Janivon  
☎ 06 84 51 58 01

### GATINEAU Marie-Laure

22 lot. La Ferme du Janivon  
☎ 06 65 54 41 25

### GONZALES Françoise

5 lotissement le Janivon  
☎ 04 74 61 28 60

### GOUZE Jennifer

101 chemin du Courrier  
☎ 04 74 37 00 72

### K/BIDI Rufine

12 lotissement le Colombier  
☎ 04 74 61 10 59

### KOHEN Pascaline

20 lot. La Ferme du Janivon  
☎ 06 24 98 26 45

### LANY Sandrine

2 lot. La Ferme du Janivon  
☎ 06 64 53 70 95

### LAVERGNE Marie

37 rue de la Gare  
☎ 06 99 20 86 75

### MAIRET Catherine

3 place des Maisons neuves  
☎ 06 68 79 95 16

### MALAN Danielle

569 av. Charles de Gaulle  
☎ 04 27 41 51 10

### MAZAT Catherine

8 le clos de la Châtillonnière  
☎ 04 74 37 05 28

### MICHEL Solange

556 av. Charles de Gaulle  
☎ 04 74 61 37 08

### MORAIS Sabrina

417 rue de La Maisonnette  
☎ 06 32 77 91 38

### MORGILLO Jocelyne

18 lotissement Le Janivon  
☎ 06 76 14 72 12

### MOURIER - PONTET

Stéphanie  
620 Av. Charles de Gaulle  
☎ 06 70 12 01 23

### NALLET Evelyne

219 rue de Genève  
☎ 04 74 61 38 22

### NANDRY Magali

7 lotissement Le Colombier  
☎ 04 74 46 03 86

### NANDRY Murielle

8 lot. le Clos des Colombes  
☎ 06 85 53 06 92

### NOLLO Mélissa

386 av. Ch. de Gaulle  
☎ 06 07 13 32 59

### PEDOUSSAUD Lidia

4 Le Clos des Colombes  
☎ 04 74 37 00 64

### RAYMOND Cécile

269 rue du Bottet  
☎ 04 74 46 01 75

### SEEMANN Béatrice

28 lotissement le Janivon  
☎ 04 74 61 11 92

### THELOZ Guylaine

229 route de Genève  
☎ 04 74 46 00 96

### TRICHARD Catherine

TRICHARD Roger  
24 lotissement le Janivon  
☎ 04 74 34 75 34

### VALDES Christine

14 Clos des Colombes  
☎ 07 81 25 03 92

### WERNER Catherine

2 rue du Colombier  
☎ 04 74 61 47 23

## LOYES

### CHAPUIS Nicole

428 rue Montaplan  
☎ 04 74 61 03 46

### CHEVALIER Nathalie

98 rue de la Charrière  
☎ 04 74 61 45 82

### DUBOIS Valérie

3 lot. les Carronnières  
☎ 04 37 61 18 87

### DUMONT Christiane

40 montée des Cannes  
☎ 04 74 61 24 12

### MEUNIER Clothilde

Imp. de la Côte du Fourg  
☎ 06 98 80 40 66

### MOCERINO Marie-

Christine  
Le Clos des Grandes Terres  
☎ 04 74 61 39 01

### SORBARA Céline

22 route de Crans  
☎ 09 81 17 58 94

### VUILLOD Nathalie

607 rue Royale  
☎ 04 74 61 45 06

## MOLLON

### GUILLOT Anne-Marie

et Jean-Jacques  
528 Grande Rue  
☎ 04 74 35 63 61

### LARDENOIS Virginie

62 chemin de chez Magnin  
☎ 04 69 18 41 17

### MACHERAS Gaelle

8 lot. La Talonne  
☎ 04 74 35 27 03

### MELONIE Alexandrine

9 lot. Les Jardins de la plaine  
☎ 06 50 53 64 70

### VIEL-CAZAL Catherine

63 chemin du Château d'eau  
☎ 06 84 28 96 45

### WALCZAK Brigitte

447 rue Royale  
☎ 04 74 38 91 53

## BUCHIN

### PEREZ Catherine

8 lot. Le Petit Buchin  
☎ 04 37 61 02 33

# Tarifs communaux

## Locations de salles communales

### Tarifs TTC 2019 (en euros)

#### Tarifs des locations pour les particuliers

Salles	Tarifs à la journée		Tarifs week-end		Tarifs horaires pour réunions		Caution Tous
	Particuliers non résidents	Particuliers résidents	Particuliers non résidents	Particuliers résidents	Particuliers non résidents	Particuliers résidents	
<b>VILLIEU</b>							
Salle polyvalente	696.00	348.00	905.00	452.00	46.40	23.20	1044.00
<b>Centre Innovance</b>							
Centre complet	1 631.00	979.00	2120.00	1273.00	108.73	65.27	2447.00
Grande salle + hall d'entrée	1 386.00	832.00	1 802.00	1 082.00	92.40	55.47	2 079.00
Salle sud	244.00	146.00	317.00	190.00	16.27	9.73	366.00
Hall d'entrée	326.00	196.00	424.00	255.00	21.73	13.07	489.00
Cuisine	326.00	196.00	424.00	255.00	21.73	13.07	489.00
<b>Auditorium</b>							
Auditorium	665.00	399.00	865.00	519.00	44.33	26.60	998.00
Salle de réunions	168.00	101.00	218.00	131.00	11.20	6.73	252.00
<b>LOYES</b>							
Mairie annexe	169.00	101.00	220.00	131.00	11.27	6.73	254.00
<b>MOLLON</b>							
Maison Pour Tous	329.00	197.00	428.00	256.00	21.93	13.13	494.00
<b>Ecole</b>							
Préau	334.00	200.00	434.00	260.00	22.27	13.33	501.00
<b>Options</b>							
Chaises	0.53	0.27					
Tables et mange-debout	1.06	0.53					

Frais de ménage compris dans le prix



Centre Innovance



Salle polyvalente

## Tarifs communaux

### Locations de salles communales Tarifs TTC 2019 (en euros)

#### Tarifs des locations pour les associations

	Tarifs à la journée	Tarifs week-end	Tarifs horaires	Caution
<b>VILLIEU</b>				
Salle polyvalente	278.00	361.00	18.53	1044.00
<b>Centre Innovance</b>				
Centre complet	816.00	1 061.00	54.40	2 447.00
Grande salle + hall d'entrée	693.00	901.00	46.20	2 079.00
Salle sud	122.00	159.00	8.13	366.00
Hall d'entrée	163.00	212.00	10.87	489.00
Cuisine	163.00	212.00	10.87	489.00
<b>Auditorium</b>				
Auditorium	333.00	433.00	22.20	998.00
Salle de réunions	84.00	109.00	5.60	252.00
<b>LOYES</b>				
Mairie annexe	85.00	111.00	5.67	254.00
<b>MOLLON</b>				
Maison Pour Tous	165.00	215.00	11.00	494.00
<b>Ecole</b>				
Préau	167.00	217.00	11.13	501.00

Frais de ménage compris dans le prix



Maison Pour Tous de Mollon (MPTM)



Mairie annexe de Loyes

## Tarifs communaux

### Locations de salles communales Tarifs TTC 2019 (en euros)

#### Tarifs des locations pour les professionnels

Salles	Tarifs à la journée		Tarifs week-end		Tarifs horaires pour réunions		Caution Tous
	Particuliers non résidents	Particuliers résidents	Particuliers non résidents	Particuliers résidents	Particuliers non résidents	Particuliers résidents	
<b>VILLIEU</b>							
Salle polyvalente	835.00	418.00	1 086.00	543.00	55.68	27.84	1 044.00
<b>Centre Innovance</b>							
Centre complet	1 957.00	1 175.00	2 544.00	1 527.00	130.48	78.32	2 447.00
Grande salle + hall d'entrée	1 663.00	998.00	2 162.00	1 298.00	110.88	66.56	2 079.00
Salle sud	293.00	175.00	381.00	228.00	19.52	11.68	366.00
Hall d'entrée	391.00	235.00	509.00	306.00	26.08	15.68	489.00
Cuisine	391.00	235.00	509.00	306.00	26.08	15.68	489.00
<b>Auditorium</b>							
Auditorium	798.00	479.00	1 037.00	622.00	53.20	31.92	998.00
Salle de réunions	202.00	121.00	262.00	158.00	13.44	8.08	252.00
<b>LOYES</b>							
Mairie annexe	203.00	121.00	264.00	158.00	13.52	8.08	254.00
<b>MOLLON</b>							
Maison Pour Tous	395.00	236.00	513.00	307.00	26.32	15.76	494.00
<b>Ecole</b>							
Préau	401.00	240.00	521.00	312.00	26.72	16.00	501.00
<b>Options</b>							
Chaises	0.53	0.27					
Tables et mange-debout	1.06	0.53					

Frais de ménage compris dans le prix



Bibliothèque municipale



Terrains de tennis de Villieu

# Tarifs communaux

## Autres tarifs (en euros)

### Concessions cimetièrre

<b>Concession simple</b> (prix au m <sup>2</sup> )	
15 ans	280.00
30 ans	400.00
<b>Concession double</b>	
15 ans	560.00
30 ans	800.00
<b>Ancien colombarium</b>	
15 ans 1 urne	241.00
15 ans 2 urnes	482.00
30 ans 1 urne	344.00
30 ans 2 urnes	689.00
<b>Nouveau colombarium</b>	
15 ans 3 urnes	723.00
30 ans 3 urnes	1 033.00

### Abonnements

<b>Bibliothèque municipale</b>	
Abonnement familial	27.00
Abonnement individuel	17.00
Enfant de la 2 <sup>e</sup> jusqu'à 18 ans	7.00
Enfant avant la 2 <sup>e</sup>	gratuit
<b>Tennis</b>	
Carte annuelle	74.00
Carte court juillet / août	35.00

### Location salle d'exposition

Bibliothèque municipale	62.00
-------------------------	-------

### Droit de stationnement

Forfait	145.00
Terrasse de café (m <sup>2</sup> )	12.00
Manèges jusqu'à 60 m <sup>2</sup> (le m <sup>2</sup> )	0.70
Manège > à 60 m <sup>2</sup> (le m <sup>2</sup> supplémentaire)	0.30
Forfait journalier pour cirque	66.00
Emplacement taxis	34.00

### Coupe du bois

Attention, la coupe du bois est réservée uniquement aux particuliers non professionnels	86.00
---	-------

### Copies administratives

Copie d'acte administratif N & B	0.18
Copie d'acte administratif couleur	3.00
Matrice cadastrale (usage professionnel)	10.00
Matrice cadastrale (usage particulier)	6.00

### Prestation Services Techniques communaux

Tarif horaire par agent	77.00
-------------------------	-------

## Horaires d'ouverture de la mairie



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	Fermée au public	9 h - 12 h	Fermée au public	9 h - 12 h	Fermée au public	9 h - 12 h
APRÈS-MIDI	14 h - 17 h	Fermée au public	14 h - 17 h	Fermée au public	14 h - 17 h	Fermée au public

### Service urbanisme

#### Permanences d'ouverture :

Mardi :	9 h / 12 h
Vendredi :	14 h / 17 h

#### Sur rendez-vous :

En dehors des permanences

# Arrêt du réseau téléphonique commuté. Orange dévoile les communes concernées et rassure sur l'accompagnement

Publié le 05/11/2018 Lucas Boncourt  
Numérique - Communication

La liste des premières communes concernées par l'arrêt de la technologie RTE a été dévoilée par Orange. Les communes peuvent s'appuyer sur la documentation de la Fédération Française des Télécoms pour accompagner une transition qui impacte de nombreux services quotidiens.

A partir du 15 novembre 2018, les offres téléphoniques dites RTC cessent d'être commercialisées. La technologie RTC, déployée depuis les années 1970, est en voie d'obsolescence et remplacée par la téléphonie sur IP (VoIP). Les opérateurs proposeront désormais des offres VoIP simples, via un petit boîtier spécifique, ou des offres dites "multi play", combinant la téléphonie fixe avec d'autres services : Internet, TV, mobile, etc. reposant sur une box classique. La fin du RTC ne doit pas être confondue avec la fin du réseau cuivre (et de l'ADSL), au profit de la fibre optique, qui va continuer de fonctionner.

### Sept plaques de communes contiguës dans sept départements

Le 15 novembre marque l'arrêt de la production/commercialisation de ligne RTC à l'échelle de l'ensemble du territoire. Les nouveaux logements ne seront ainsi plus équipés de la prise en T qui était liée à la technologie RTC. La mise hors service des 9 millions de lignes concernées se fera progressivement, par groupe de communes contiguës d'un même département.

Les personnes seront prévenues cinq ans à l'avance avec une proposition de solution de rechange afin qu'elles ne restent pas sans téléphone. Les premiers groupes de communes, dévoilés le 23 octobre par Orange, concerneront les départements de Haute-Garonne, Vendée, Seine-et-Marne, Charente-Maritime, Nord, Haute-Loire et du Morbihan.

D'ici à octobre 2023, dans les secteurs géographiques détaillés ici (<https://reseaux.orange.fr/projet/modernisation-telephonie-fixe>), les personnes détenant une ligne RTC ont 5 ans pour trouver une solution alternative. L'opérateur

s'est engagé à accompagner les territoires concernés, selon une méthodologie testée depuis 2017 sur 14 communes du Finistère. La Fédération Française des Télécoms a également élaboré des plaquettes d'information expliquant la transition et les moyens de se préparer au tout IP.

### Alarmes, ascenseurs, télérelève, ..., de nombreux services impactés

L'arrêt du RTC a en effet des implications pratico-pratiques que les communes sont invitées à communiquer à leurs habitants. Les boîtiers VOIP ne pourront par exemple se

passer du courant électrique pour fonctionner comme le permettaient les vieux téléphones : même si un système de batterie est envisagé par les constructeurs, un mobile de secours sera recommandé. Et au-delà de ça, un grand nombre de services utilisant les fonctions "machine to machine" de la technologie RTE - alarme, supervision, télé-surveillance, télérelève, lignes d'ascenseur, terminaux de paiement, etc. vont devoir migrer vers des solutions techniques alternatives, qui passent pour la plupart par des technologies mobiles.



Enfin, l'Association française des utilisateurs de télécommunications (AFUTT), a exprimé ses craintes de voir la facture des consommateurs exploser. L'association redoute notamment la multiplication des ventes forcées et abus de faiblesse auprès de personnes isolées fragiles ou âgées. Les services commerciaux des opérateurs pourraient en effet être tentés de pousser à la consommation en vendant des offres multi-play beaucoup plus onéreuses que le boîtier VOIP. Se pose également le maintien du prix de l'offre téléphonique de base (17 euros par mois aujourd'hui) et d'offres spécifiques comme pour les résidents secondaires ou le paiement à la consommation. Autant d'éléments sur lesquels les réponses des opérateurs sont encore imprécises.

# Ordures ménagères et tri sélectif

## Horaires d'ouvertures des déchèteries intercommunales

Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AMBERIEU</b> Les Grémidières - RD 77E 04 74 61 36 12	8h30 - 12h 13h30 - 18h					
<b>MEXIMIEUX</b> "Tâches derrière le mont" - VC n° 58 04 74 61 37 44	8h30 - 12h 13h30 - 18h					
<b>LAGNIEU</b> "Les Clapières" à proximité RD 77A 04 74 39 89 90	8h30 - 12h 13h30 - 18h					
<b>LOYETTES</b> vers Port Galland à proximité RD 65 et l'entreprise CTPG 04 74 61 12 86	13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
<b>VILLEBOIS</b> à proximité RD 19 et du barrage de la CNR 04 74 39 89 50	13h30 - 18h		13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
<b>ST RAMBERT</b> La Craz	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
<b>LHUIS</b> Hameau Carre	13h30 - 18h		13h30 - 18h		8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h

\* 19h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

**Rappel :** Les déchèteries ne sont pas ouvertes les dimanches et jours fériés. Les professionnels ne sont pas acceptés le samedi.

**Inscription :** L'inscription d'accès aux déchèteries se fait désormais sur le site de la CCPA : [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)

## Calendrier des collectes sélectives 2019 (sacs jaunes)

Les collectes s'effectuent un mercredi sur deux (Sauf Pain Bénit collecté avec Rignieux le Franc)

La collecte des ordures ménagères (bacs gris) s'effectue tous les **mercredis** sauf pour : **Buchin et Pont de Chazey (côté Buchin)** où la collecte s'effectue le vendredi.

Il est impératif de sortir votre sac la veille de la collecte.

9 janvier	3 avril	10 juillet	2 octobre
23 janvier	17 avril	24 juillet	16 octobre
6 février	<b>2 mai</b>	7 août	30 octobre
20 février	15 mai	21 août	13 novembre
6 mars	29 mai	4 septembre	27 novembre
20 mars	12 juin	18 septembre	11 décembre
	26 juin		<b>26 décembre</b>

Jours suivant un jour férié



### Pour vous aider à bien trier

la CCPA a édité une carte "Mémotri" qui vous permet de savoir si vos détritrus sont à trier ou non. Venez retirer votre carte en mairie



Les collectes d'ordures ménagères et sélectives étant planifiées, coordonnées et réalisées par la CCPA, veuillez adresser vos réclamations au : 04 74 61 96 40

# Collecte des ordures ménagères : Qu'est-ce que nous payons exactement ?

## Une taxe pour réduire la quantité de déchets

Annoncée en 2012, la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** avec part incitative (TiEOM), est entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec la comptabilisation réelle des levées de bacs. Parallèlement à l'adoption de cette part incitative, il est rappelé que le taux de TEOM doit, avec ou sans incitation, être le même pour toutes les communes depuis 2014. Pour mémoire, jusqu'en 2013, il y avait 33 taux différents (1 par commune sur notre territoire) allant de 4.83 % à 11.35 %. L'objectif de la TiEOM est de réduire la quantité de déchets ménagers résiduels en offrant aux habitants la possibilité d'en avoir une répercussion financière.

## Part fixe et part incitative

Comme la TEOM, la TiEOM comporte une **part dite "fixe"** qui est basée sur la base de taxe foncière,

Le conseil communautaire du 14 mars 2019 a adopté le principe d'une **part incitative limitée à 42.40 % du montant total de la taxe** et par conséquent une **part fixe dépendant du taux à 57.60 %**.

Cette décision, impactée par l'intégration de 20 nouvelles communes au 01/01/2017, conduit à un **taux de TEOM unique**, pour les 53 communes de la CCPA, de **5.28 % en 2019**.

En plus de la part "fixe", la TiEOM intègre une **part dite "incitative"** qui dépend du nombre de fois où les bacs sont collectés sur une année.

Le coût de chaque levée dépend de la taille du bac qui vous a été attribué par la CCPA en fonction de votre ménage :

Taille du bac en litres	Coût par levée en euros
80*	3.32
140	4.04
180	4.52
240	5.24
360	6.69
660	10.31
770	11.63

\*ce bac n'est plus distribué

Concernant les sacs blancs remis à quelques foyers habitant loin d'un circuit de collecte ou n'ayant aucune possibilité de stockage, le rouleau de 25 sacs de 50 litres est facturé forfaitairement à 74 € (soit 2.95 € par sac). Concernant l'accès aux conteneurs enterrés, chaque ouverture de trappe est facturée 1.01 €.

Contact CCPA : Mme Isabelle CHRISTINI - 04 74 61 96 40

## En clair :

Pour un ménage habitant une maison, dont la base de taxe foncière est de 2 100 €, équipée d'un bac de 140 litres collecté 23 fois dans l'année 2018.

La part fixe sera de :  $5.28 \% \times 2\ 100 \text{ €} = 111 \text{ €}$

La part incitative sera de :  $23 \text{ collectes} \times 4.04 \text{ €} = 93 \text{ €}$

Pour ce ménage, le montant de la TiEOM en 2019 sera de : **204 €**

TAXES FONCIÈRES 2019 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS  
Département : 010 AIN  
Commune : 099 A CHAZEY-SUR-AIN

Propriétés bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (E)	Taxe ordures ménagères (O)	Total des cotisations
Taux 2018	X,XX %	%	%	%	XX,XX %	X,XXX %	5,28 %
Taux 2019	X,XX %	%	%	%	XX,XX %	X,XXX %	5,28 %
Adresse	RUE DE CHAZEY						
Base	2100			2100	2100	2100	2100
Cotisation	xxx			xxx	xxx	xxx	xxx
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2018	xxx			xxx	xx	xxx	xxx
Cotisations 2019	xxx			xxx	xx	xxx	xxx
Variation en % (O)	XX,XX %	%	%	XX,XX %	X %	XXXX %	

Propriétés non bâties

Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle (A)	Taxe spéciale d'équipement (E)	Chambre d'agriculture
Taux 2018	%	%	%	%	%
Taux 2019	%	%	%	%	%
Adresse					
Base					
Cotisation					
Cotisations 2018					
Cotisations 2019					
Variation en % (O)	%	%	%	%	%

Base « État »  
« Collectivité »

La part incitative de la Taxe d'ordures ménagères est de 57,60 %

Montant de votre impôt : xxx

Vos démarches

- Par Internet : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- Par téléphone : Votre centre prélevement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 011 - courriel : [eps.lyon@impots.gouv.fr](mailto:eps.lyon@impots.gouv.fr)
- Le centre impôts services, pour des renseignements généraux : 0310 Impôts (0310 40 70 87) - votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (concernant les déclarations et déductions).
- Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos déclarations fiscales : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :
  - TRESOR LAGNIEU
  - 4 RUE RECTEUR PERROUX CS 70019 01152 LAGNIEU CEDEX 3
  - Tel : 04 74 35 72 39 Courriel : [01152@impots.gouv.fr](mailto:01152@impots.gouv.fr)
  - Accueil du public : avec ou sans rendez-vous TL, RDV 12H13H14H FERME MEVEIAM
- sur le montant de votre impôt :
  - CCPF NANTUA SECT NANTUA CUEST 8 RUE DES MONTS D'AIN
  - BOITE POSTALE 8 01150 NANTUA
  - Tel : 04 74 75 97 48 Courriel : [c01150@impots.gouv.fr](mailto:c01150@impots.gouv.fr)

## Vous êtes propriétaires, connectez-vous !

Afin de suivre les fréquences de collecte de votre bac d'ordures ménagères, vous pouvez activer votre compte personnel en vous connectant sur le site Internet de la CCPA :

<http://www.cc-plainedelain.fr>

Rubrique : Déchets / Accès à mon compte bac-poubelles

Pour connaître votre code d'accès, composez le :

**0 800 35 30 25** (n° vert)

# Calendrier des fêtes 2019

Les dates, événements et lieux indiqués dans ces tableaux peuvent être modifiés sans préavis.  
Nous vous conseillons de vous renseigner auprès des organisateurs pour toute confirmation.

JANVIER					
Mardi	8	RETRAITE SPORTIVE	Assemblée générale	MPT MOLLON	SEEMANN François 04 74 61 11 92
Jeudi	10	CLUB RENCONTRE	Tirage des rois Assemblée Générale	SALLE POLYVALENTE	TAILLAND Jacques 06.32.89.73.88
Samedi	19	MUNICIPALITE	Vœux	CENTRE INNOVANCE	
Dimanche	20	SOCIÉTÉ DE PECHE	Assemblée générale	AUDITORIUM	BRUNETTI Remy 06 33 53 07 98
Mardi	29	ART et CULTURE	Carnet de voyage « l'Ethiopie »	AUDITORIUM	LESPINASSE Sandrine 04 74 35 42 82
Jeudi	31	COMITE DE JUMELAGE	Assemblée générale	AUDITORIUM	FESTAZ Claude 04 .74.61.06.18
FEVRIER					
Samedi	2	CCAS	Repas	CENTRE INNOVANCE	
Dimanche	3	MOLLON OMNI SPORT	Assemblée générale	MPTM	RIBOTTI Christian 04 37 61 10 39
Vendredi	8	COMITE DES FETES	Assemblée générale	AUDITORIUM	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Vendredi	8	RETRAITE SPORTIVE	Repas « choucroute »	SALLE POLYVALENTE	SEEMANN François 04 74 61 11 92
Samedi	9	CORPS ET SOUFFLES, QI GONG	Ateliers le matin	MPTM	PINARD Chantal 06.10.84.89.15
Samedi	9	SOUFFLE ET VIBRATION « YOGA »	Ateliers le matin	LOYES	FOLLIET Louise 04 74 61 47 99
Dimanche	17	CHORALE	Journée de travail	SALLE POLYVALENTE	DE STEFANO Mylène 04 74 39 91 54
MARS					
Samedi	9	TEAM MEXI COURSES	Présentation de voitures	PLACE ST PIERRE	GILLET Guillaume 06 10 94 07 60
Dimanche	10	LA UNE ET SES Z AMIS	Sortie ski		BOUCLIER Pascal 06 65 69 35 33
Dimanche	10	COURSE CYCLISTE		CENTRE INNOVANCE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Samedi	16	SOUFFLE ET VIBRATION « YOGA »	Atelier le matin	ANNEXE DE LOYES	FOLLIET Louise 04 74 61 47 99
Mardi	19	ART ET CULTURE	Carnet de voyage « la route 66 »	AUDITORIUM	LESPINASSE Sandrine 04 74 35 42 82
Samedi	23	SOU DES ECOLES	Loto	CENTRE INNOVANCE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Samedi	23	SOUFFLE ET VIBRATION « YOGA »	Chants	MPTM	FOLLIET Louise 04 74 61 47 99
Jeudi	28	ANCIENS COMBATTANTS	Assemblée générale	AUDITORIUM	APAYA Jean-Paul 04 74 61 04 48
Vendredi	29	COMITE DE FLEURISSEMENT	Assemblée générale	AUDITORIUM	BOZZACO Monique 04.74.61.21.63
Samedi	30	COMITE DES FETES	Soirée théâtre	CENTRE INNOVANCE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
AVRIL					
Samedi	6	CORPS ET SOUFFLES, QI GONG	Ateliers le matin	MPTM	PINARD Chantal 06.10.84.89.15
Vendredi	12	SOCIETE DE CHASSE	Assemblée générale	PAVILLON DE LA CHASSE	JACQUET Cédric 06.88.41.61.33
* Samedi	27	COMITÉ de JUMELAGE	Théâtre	CENTRE INNOVANCE	FESTAZ Claude 04 74 61 06 18
Dimanche	28	CHORALE	Journée de travail	SALLE POLYVALENTE	DE STEFANO Mylène 04 74 39 91 54
MAI					
Dimanche	5	SOU DES ECOLES	Farfouille	SALLE POLYVALENTE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Mercredi	8	ANCIENS COMBATTANTS	Cérémonie du 8 mai 1945	MOLLON	APAYA Jean-Paul 04 74 61 04 48
Mardi	14	ART ET CULTURE	Carnet de voyage « La Norvège »	AUDITORIUM	LESPINASSE Sandrine 04 74 35 42 82
Dimanche	19	DYNAMIC CLUB	Vente des billets gala	AUDITORIUM	GEOFFRAY Audrey 06 70 47 40 57
Mardi	21	ADMR	Assemblée générale	AUDITORIUM	LAURENT Jean Pierre 04.74.40.10.22
Samedi	25	CHORALE	Concert	CENTRE INNOVANCE	DE STEFANO Mylène 04 74 39 91 54
Samedi	25	YOGA « SOUFFLE ET VIBRATION »	Atelier	ANNEXE DE LOYES	FOLLIET Louise 04 74 61 47 99
Dimanche	26	SCOOT AUTO RETRO	Expo automobiles	MPTM / Place Saint Laurent	DORKEL Philippe 06 08 56 34 09
Dimanche	26	SOU DES ECOLES	Vente de fleurs	PLACE ST PIERRE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Jeudi	30	MOS	Tournoi de foot du MOS	MPTM Stade Parc Bonnamour	RIBOTTI Christian 04 37 61 10 39
Jeudi au Dimanche	30 au 2/06	SCOOT AUTO RETRO	Rassemblement national Lambretta France	SALLE POLYVALENTE	DORKEL Philippe 06 08 56 34 09

\* Samedi 27 Concours de pétanque Club des jeunes Salle polyvalente BERNARD Marion 07 87 63 15 60

JUIN					
Samedi	1	SOCIETE DE CHASSE	Vente de tartes	PLACE ST PIERRE	JACQUET Cédric 06 88 41 61 33
Samedi	1	RECREATION CREATIVE	Assemblée générale	ANNEXE DE LOYES	THELOZ Guylaine 04 74 46 00 96
Jeudi au lundi	6 au 10	JUMELAGE	Délégation Tchèque	CENTRE INNOVANCE	FESTAZ Claude 04 74 61 06 18
Samedi	15	SAPEURS POMPIERS	Parcours sportif	STADE DE FOOT	
Vendredi	21	COMITE DES FETES	Fête de la musique	CENTRE INNOVANCE CLOS QUINAT	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Vendredi Samedi Dimanche	28/29/30	CLUB DES JEUNES	Vogue/ bal des jeunes	CENTRE INNOVANCE/ PLATEAU SPORTIF	BERNARD Marion 07 87 63 15 60
JUILLET					
Lundi	1	COMITE DES FETES	Calendrier des fêtes	AUDITORIUM	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Vendredi	5	SOU DES ECOLES	Fête des écoles	CENTRE INNOVANCE PLATEAU SPORTIF	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Samedi	13	COMITE DES FETES	Feu d'artifice/ Bal Populaire	STADE / SALLE POLYVALENTE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Dimanche	14	TEAM MEXI COURSES	Concours Pétanque	STADE/SALLE POLYVALENTE	GILLET Guillaume 06 10 94 07 60
AOÛT					
Dimanche	25	DYNAMIC CLUB	Inscriptions+ Assemblée générale	AUDITORIUM	GEOFFRAY Audrey 06 70 47 40 57
SEPTEMBRE					
Dimanche	1	ANCIENS COMBATTANTS	Cérémonie Bataille Pont de Chazey	SALLE POLYVALENTE	APAYA Jean-Paul 04 74 61 04 48
Vendredi	6	SOU DES ECOLES	Assemblée générale	AUDITORIUM	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Vendredi	6	SOCIETE DE CHASSE	Assemblée Générale	PAVILLON	JACQUET Cédric 06 88 41 61 33
Samedi	7	CLASSE EN 9	Repas des classes Option	CENTRE INNOVANCE	
Samedi	14	MOS	Concours de pétanque	MPTM	RIBOTTI Christian 04 37 61 10 39
Samedi	21	« CORPS ET SOUFFLES, QI GONG	Atelier	MPTM	PINARD Chantal 06.10.84.89.15
Samedi	28	CLASSE EN 9	Repas des classes Option	CENTRE INNOVANCE	
Dimanche	29	SOU DES ECOLES	Vente de tartes	PLACE ST PIERRE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
OCTOBRE					
Samedi	5	AEP	Loto	CENTRE INNOVANCE	GAY Jean Paul 04 74 35 45 13
Jeudi	10	CHORALE	Assemblée générale	AUDITORIUM	DE STEFANO Mylène 04 74 39 91 54
Vendredi Samedi Dimanche	11/12/13	COMITE DES FETES	Weekend de l'humour	CENTRE INNOVANCE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Mardi	15	« CORPS ET SOUFFLES, QI GONG	Assemblée générale	MPTM	PINARD Chantal 06.10.84.89.15
Mercredi	23	BIBLIOTHEQUE	Film animation jeunesse	AUDITORIUM	DUSA Marie-Hélène 04 74 61 23 47
Vendredi	25	BIBLIOTHEQUE	Soirée conte	BIBLIOTHEQUE	DUSA Marie-Hélène 04 74 61 23 47
Dimanche	27	JUMELAGE	Café théâtre	CENTRE INNOVANCE	FESTAZ Claude 04 74 61 06 18
NOVEMBRE					
Samedi	9	SOCIETE DE CHASSE	Vente de Boudins	PLACE ST PIERRE	JACQUET Cédric 06 88 41 61 33
Samedi Dimanche	9 et 10	SOU DES ECOLES	Farfouille de l'enfance	CENTRE INNOVANCE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Lundi	11	ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 14/18	ANNEXE DE LOYES	APAYA Jean-Paul 04 74 61 04 48
Jeudi	21	CLASSES EN 0 ou JUMELAGE	Beaujolais Nouveau	PLACE ST PIERRE	
Vendredi	22	BIBLIOTHEQUE	CONCERT DE ROCK « Bootboys Blues » à 20h	BIBLIOTHEQUE	DUSA Marie-Hélène 04 74 61 23 47
Mardi	26	AEP	Assemblée Générale	Salle AEP	GAY Jean-Paul 04 74 35 45 13
Samedi	30	ENSEMBLE MUSICAL VLM	Journée Travail	SALLE POLYVALENTE	MENAND Jean 04 74 61 12 35
DECEMBRE					
Vendredi	6	CLUB RENCONTRE	Repas de Noel	CENTRE INNOVANCE	TAILLAND Jacques 06.32.89.73.88
Samedi	7	COMITE DES FETES	Fête des Lumières	PLACE ST PIERRE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Dimanche	8	CLASSE EN 0	Matinée vente huitres	PLACE ST PIERRE	
Dimanche	8	GYM VOLONTAIRE	Vente pain d'épices	PLACE ST PIERRE	FAURE YVETTE 06.83.24.44.48
Samedi	14	CORPS ET SOUFFLES, QI GONG	Atelier	MPTM	PINARD Chantal 06.10.84.89.15
Samedi	14	GYM VOLONTAIRE	Vente pain d'épices	PLACE ST PIERRE	FAURE YVETTE 06.83.24.44.48
Dimanche	15	CLASSE EN 0	Matinée vente huitres	PLACE ST PIERRE	
Dimanche	22	CLASSE EN 0	Matinée vente huitres	PLACE ST PIERRE	

La date et le lieu d'enregistrement des actes peuvent être des facteurs expliquant l'absence de certains événements dans cette liste. Merci de bien vouloir nous le signaler en mairie afin d'établir un complément de liste dans le prochain numéro du "3 en Ain".

## Mariages

### Mai

- NANDRY Kevin, Michel, Pierre  
BRUTTE Inès, Françoise, Annie

### Juin

- DINE Indrit  
PICHAT Marlène, Pascale
- CHARRIERE Nicolas, Philippe  
BETRON Laetitia, Emilie
- LOPES Gaël  
PAGAN Amandine
- GÉRARD Thierry  
DEPLATIERE Sandrine, Christine

### Juillet

- DIOP Papa, Abdoulaye, Baïlla  
MALIN Angélique, Elsa

### Août

- RAYMOND Stéphane, Lucien, Georges  
LESCOT Cécile, Gabrielle
- CANDELLARI Grégory  
CASTEUR Marianne, Adrienne, Emilie

### Septembre

- EL MAROUDI Mohamed  
RAGGANE Mounia
- GUYOT Aurélien André Michel  
BELLET Ambre Isabelle Françoise Elyse

### Octobre

- ARMAND Romain, Eric  
RAVIER Amandine, Marie-Françoise

### Novembre

- DUFFAL François, Anthelme, Eugène  
HAMPARSOUMIAN Séverine

### Décembre

- LALLEMAND Jessy, Aurélien, Charles  
FAFOURNAUX Anaïs, Sylvie

## Naissances

### Janvier

- PERRET Lucas, Henri, Gilbert
- DURAND Noam
- BLANDON Anaëlle, Lise

### Février

- MARTIN-JARRAND Lyloo, Manon
- AÏSSAH Eli
- PASQUARIELLO FINAUD Aérys, Mina
- GAY Suzie, Marie
- BOUCHER Romy, Maëla

### Avril

- TRAGER Théo, César

### Mai

- PETER Dann
- BIANCHI Alessandro
- AMEUR Jade

### Juin

- PONCET Thiméo, Jean, Hubert
- BRUNEL Melvin
- ZOBUE Ela
- BRANCHE Elim, Koffi Kan, Ajani

### Juillet

- BRUNET Timéo
- SADREUX Victor, Georges, Joël
- LOZANO Gianni
- MICHEL Timéo
- DINCER Elsa
- MICHALLON Mila, Sarah

### Août

- ARMAND Léna
- DEUTSCH Camille, Louise
- DJEBABLIA Leïla, Aïcha, Maria

### Septembre

- COMTE Agathe
- PASTOR Calliopée
- DIOP Madyson, Aïssatou, Jessica, Clème
- MATERAT Mila, Joséphine, Sylvianne

### Octobre

- DEVIENNE Malone, Guillaume, Aristide

### Novembre

- KOEHN EL MELLALI Lyanna
- DA SILVA MONTEIRO Aaron
- COLLAS Maé, Antoine
- MONATTE Sacha
- GUADAGNINO Luca, Daniel, Victor
- FERRAND MELLET Lenny
- LEWANDOWSKI Line, Anna

### Décembre

- AUBIN Alice, Diane
- VAILLAT Raphaël
- CHAUVEL Chloé, Yuna

## Décès

### Janvier

- AUGOYAT Jeanne, Henriette  
veuve PRIN
- GOTTELAND Denise Angéla  
veuve ROUX
- LIAUDET Roger, Lucien

### Février

- PONSARD Denise  
veuve GUINAMAND

### Mars

- BERNARDI Fabio, Enrico, Stéfano

### Mai

- PACOREL André, Maurice
- JENOT Pierre, Gaston
- TERRIER Louisa  
veuve BARIL

### Juin

- BARBIER Mireille, Thérèse, Henriette  
épouse CAGNIN

### Juillet

- BOUILLER Pierre-Henry
- BARGEL Micheline, Madeleine, Henriette  
veuve KASPROWICZ

### Octobre

- FOURNERAY Raymonde  
veuve MILLET

### Novembre

- FRUGIER Natacha Virginie  
épouse BOUILLOZ
- PELERIN Maria Odette  
épouse GARD
- BLONDEAU Pierre, René

### Décembre

- CLOSA Antonio
- BORNE René, Alexandre
- MORELLO Évelyne, Gilberte, Paulette  
épouse VARENNE
- THOMAS Fernande, Claudette  
veuve CURTET
- QUINTERO LANDAZABAL Tuy  
veuve VILLAMIZAR

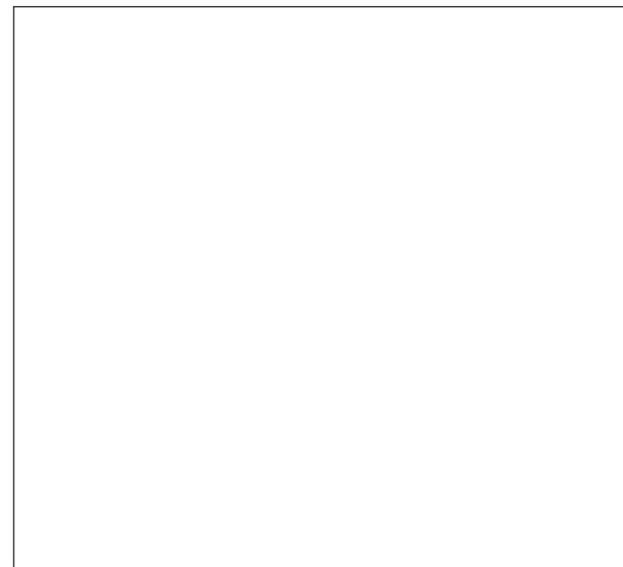
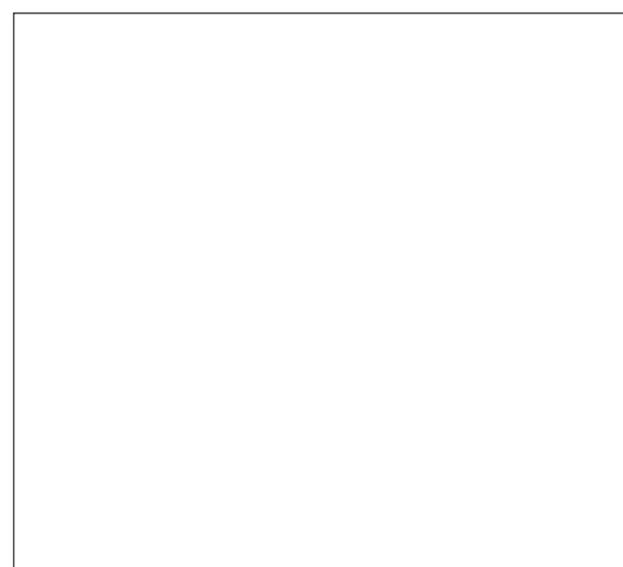


**J'adore !**



ZAC les Prairies, 01500 Ambutrix

Lundi à samedi de 9H à 19H  
Dimanche de 10H à 19H



*H. Petitdidier*  
**Maître Pâtissier/Chocolatier**  
**Confiseur - Glacier**  
**Artisan Boulanger**



**Votre artisan et toute son équipe vous proposent :**

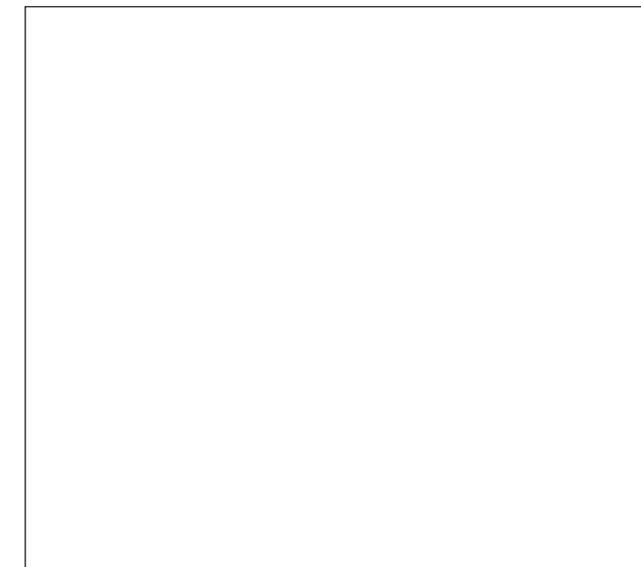
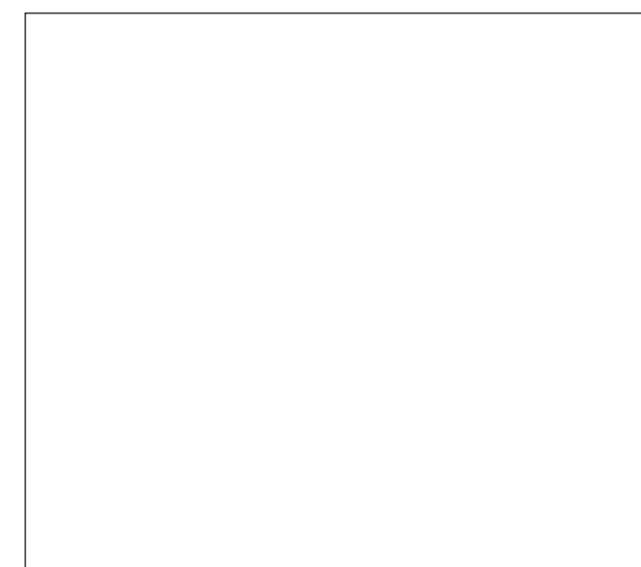
**du jeudi au lundi**  
**de 7 h à 19 h**  
**04 74 61 03 19**  
01800 Villieu

- \* un grand choix de chocolats fabrication maison pur beurre de cacao
- \* des spécialités glacées élaborées dans notre laboratoire
- \* une grande variété de pâtisseries fines fabriquées à partir d'ingrédients de hautes qualités
- \* un grand choix de pains fabriqués dans notre fournil

PARTENAIRE DU GRAND CHOCOLAT  
Prix d'excellence et de qualité



**une gamme de pains BIO**



CRÉATION  
& ENTRETIEN  
D'ESPACES VERTS

*Expression  
Verte*

PAYSAGISTE - PISCINISTE



PISCINE  
BASSIN

TERRASSE BOIS  
DALLAGE  
PAVAGE  
ENROBÉ A CHAUD



TERRASEMENT  
ENROCHEMENT  
MAÇONNERIE  
PAYSAGÈRE

www.expression-verte.com

suivez nous sur  
facebook



Depuis plus de 10 ans,  
j'aménage vos extérieurs en lieux de  
partage et de convivialité.  
A mes côtés depuis plusieurs années,  
mon équipe jeune et dynamique  
fait la force de notre société,  
et permettra de concrétiser vos rêves.

Notre expérience est le fruit du terrain  
sur lequel nous oeuvrons chaque jour,  
nos références en sont notre plus  
belle récompense.

*Romain BARRIOT*

rue de l'artisanat  
ZA sous la gare  
01800 - VILLIEU-LOYES-MOLLON

04 74 38 70 37 - 06 33 47 44 24  
contact@expression-verte.com



chaque  
jardin  
compte  
**Certiphyto**

